



# PROMOTION COMMUNAUTAIRE DE LA SANTE ET DE LA QUALITE DE VIE DANS LE CANTON DE GENEVE



**« PRENEZ LA PAROLE !**  
Qualité de vie et santé dans votre quartier »



Projet de l'Etat de Genève, Département de l'action sociale et de la santé,  
en partenariat avec la Ville de Genève et la Commune de Meyrin.  
Réalisation d'equiterre et de la Fondation du Devenir.  
Soutien de Promotion Santé Suisse.



Ville de Genève



## ANNEXES

## RAPPORT FINAL



Saint – Jean / Charmilles



Fondation du devenir  
pour la qualité de vie

Rédaction equiterre et Fondation du Devenir

**Genève - Novembre 2004**

## ANNEXES

### Table des matières

<b>Annexe 1 : Contacts / rencontres des acteurs-clé du quartier.....</b>	<b>3</b>
<b>Annexe 2 : Coordonnées des professionnels présents aux ateliers de scénarios.....</b>	<b>5</b>
<b>Annexe 3 : Synthèse des propositions d'action issues de la démarche participative.....</b>	<b>6</b>
<b>Signalétique et consignes de lecture.....</b>	<b>6</b>
<b>Qu'est-ce qu'un scénario dans le cadre de ce projet ?.....</b>	<b>6</b>
<b>Agencements des scénarios .....</b>	<b>7</b>
<b>Rapport des propositions.....</b>	<b>8</b>
<b>Image directrice du quartier de Saint-Jean / Charmilles.....</b>	<b>8</b>
<b>Deux tendances, deux scénarios.....</b>	<b>9</b>
<b>Scénario : Développer l'humain : un quartier vivant, d'échange, de.....</b>	<b>10</b>
<b>soutien et d'entraide .....</b>	<b>10</b>
<b>Les villages de Saint-Jean / Charmilles .....</b>	<b>12</b>
<b>Des lieux d'échange décentralisés, une population responsabilisée.....</b>	<b>17</b>
<b>Des bourses aux compétences « solidarité services ».....</b>	<b>22</b>
<b>Une maison de la santé et de l'environnement.....</b>	<b>26</b>
<b>Un quartier sûr.....</b>	<b>30</b>
<b>Scénario : Développer l'urbain en le mettant au service du social.....</b>	<b>34</b>
<b>Des aménagements de la place publique.....</b>	<b>35</b>
<b>Des déplacements sécurisés .....</b>	<b>40</b>
<b>Un logement adapté.....</b>	<b>43</b>
<b>Annexe 4 : Analyse des questionnaires d'évaluation des ateliers de scénarios.....</b>	<b>45</b>
<b>Base de l'évaluation.....</b>	<b>45</b>
<b>Taille de l'échantillon.....</b>	<b>45</b>
<b>Appartenance aux groupes (habitants, professionnels, élus).....</b>	<b>46</b>
<b>Participation à une démarche participative.....</b>	<b>46</b>
<b>Appréciation de la démarche « ateliers de scénarios » et animation.....</b>	<b>47</b>
<b>Temps.....</b>	<b>49</b>
<b>Les ateliers de scénarios utiles ?.....</b>	<b>49</b>
<b>Les attentes pour la suite.....</b>	<b>50</b>
<b>Annexe 5 : Liste des présentations orales du projet.....</b>	<b>52</b>
<b>Annexe 6 : Liste d'articles de presse et autres communications du projet.....</b>	<b>53</b>
<b>COMMUNICATION ISSUE.....</b>	<b>53</b>

## Annexe 1 : Contacts / rencontres des acteurs-clé du quartier

### ▪ Associations d'habitants

Structure	Localisation (secteur)
Association des habitants du quartier de la Concorde	Concorde
Association "vivre au Seujet"	Seujet
Association pour la promotion de la coopérative du renouveau de St-Jean	Saint-Jean
Association parents d'élèves du Cycle de Cayla	
Association parents d'élèves des écoles St-Jean Devin du village	Vieux Saint- Jean
Association parents d'élèves écoles de Cayla – jardin du Rhône	Cayla
Centre de loisirs Franchises, Vieusseux	Vieusseux

### ▪ Secteur socioculturel, d'entraide ...

Structure	Localisation (secteur)
Triologue	St-Jean
Armée du Salut	Les Délices
Atelier Galiffe (CSP)	Les Délices
Service Hospice Général / Aide aux Requérants d'Asile (ARA)	Contrat social
ATD quart monde	Délices
Université populaire du Canton de Genève	Délices
Kultura	Saint-Jean
Cuaderna Via	Saint-Jean
Université populaire Albanaise	Bourgogne
Espace Quartier, Service social, Ville de Genève	Seujet
Espace Emma Zell, Service social, Ville de Genève	Saint-Jean
Maison de quartier	Saint-Jean
Ludothèque 1-2-3 Charmilles	Europe

### ▪ Secteur Sanitaire (socio-sanitaire)

Structure	Localisation (secteur)
CASS (FSASD / Hospice Général)	Saint-Jean
Unité d'Action Communautaire – Service social, Ville de Genève / CASS	St-Jean
FSASD Service repas à domiciles	Saint-Jean / Charmilles
REMEDI / cercle Qualité : Un pharmacien	
Immeuble avec infirmerie, Service social, Ville de Genève	Seujet

### ▪ Domaine jeunesse / scolaire

Structure	Localisation (secteur)
Réseau Respect	Ecoles Ire : Cayla, Europe, les Libellules
Dans le cadre de "Ecole en santé" : constitution d'un groupe santé dans chaque établissement.	Ecole Ire : collège Cayla, du Renard ECG Henry Dunand Service des classes d'accueil et d'insertion
Service Santé de la Jeunesse	
Etablissements avec groupe santé (Etablissement Nicolas Bouvier)	Saint-Jean
Crèche Familiale « La pastourelle »	Saint-Jean
Crèche « l'île aux trésors »	Saint-Jean
Association jardin d'enfants - Garderie « La ribambelle »	Camille-Martin
Crèche de « Saint-Gervais »	Seujet
Garderie « Pomme d'api »	Saint-Jean
« La planète des enfants » espace de vie enfantine	Les Charmilles

▪ **Paroisses**

Structure	Localisation (secteur)
Paroisse Ste Marie du peuple	Parc des Sports (Concorde)
Paroisse Ste Jeanne de Chantal	La Dôle
Paroisse protestante de St Jean Cf. "Café contact"	St-Jean

▪ **Divers**

Structure	Localisation (secteur)
SIG : projet « voisin – voisine »	Charmilles - Europe

## Annexe 2 : Coordonnées des professionnels présents aux ateliers de scénarios

<b>Service</b>	<b>Personnes présentes à l'atelier</b>	<b>Téléphone</b>
Centre d'Action Sociale et de Santé, Genève - Saint-Jean / Charmilles	M. Daniel Hentsch - administrateur -	022 420 66 00
Fondation des Services d'Aide et de Soins à Domicile, Centre d'Action Sociale et de Santé Saint-Jean / Charmilles	Mme Denise Velardi	022 420 66 00
Service cantonal de protection contre le bruit et les rayonnements non ionisants, Département de l'Intérieur, de l'Agriculture et de l'Environnement	M. Levental – Directeur - M. Paulo Miguel Lopes	022 327 80 41 022 327 80 44
Département de Justice, Police et Sécurité (Gendarmerie de Servette)	M. Claude Pahud	022 427 87 90
Service de l'urbanisme, Genève	M. Pierre Chappuis	022 418 60 38
Service Social de la Ville de Genève	M. Christian Jöhr	022 418 47 03
Service de l'aménagement urbain et de l'éclairage public, Ville de Genève	M. Alexandre Prina Mme Sandra Piriz	022 418 82 63 022 418 29 03
Délégation à la jeunesse, Ville de Genève	M. Alain Mathieu	022 418 45 00
Réseau Respect, Le point	M. Laurent Duruz	022 327 05 35
Transports Publics Genevois	M. Pierre-André Guichard	022 308 33 11
Association Transport Environnement, Genève	Mme Graziella De Cocatrix	022 734 70 64
Touring Club Suisse, section genevoise	M. Victor de Oliveira	022 417 20 30

## Annexe 3 : Synthèse des propositions d'action issues de la démarche participative

Fidèle à la démarche participative, cette synthèse rend compte des propositions imaginées par les participants à la consultation et à l'atelier de scénarios de Genève des 12 et 13 mars 2004. Mais il va plus loin en :

- agencant les propositions sous forme de scénarios tout en donnant une analyse ;
- proposant des actions découlant des propositions des participants ;
- mettant en cohérence ces scénarios et actions avec des cadres de références communal, cantonal et régional.

### Signalétique et consignes de lecture

Cette synthèse présente **les scénarios et les propositions d'action issues des propositions des participants** à la consultation et à l'atelier de scénarios (étapes 2 et 3). Les propositions présentées pour chaque action ont notamment servi à construire deux **scénarios** auxquels correspondent des icônes spécifiques :

#### Scénarios

#### l'icône représentant les scénarios

**Développer l'humain : un quartier vivant, d'échange, de soutien et d'entraide**



**Développer l'urbain en le mettant au service du social.**



#### **Qu'est-ce qu'un scénario dans le cadre de ce projet ?**

« Un scénario peut être défini comme la combinaison de séquences d'événements ou de phénomènes anticipés en vue de mettre en évidence les caractères probables de l'évolution d'une situation donnée, à partir d'un corps d'hypothèses formulées sur les « tendances lourdes » de cette évolution »<sup>1</sup>.

Plus prosaïquement, le projet « Prenez la parole ! Qualité de vie et santé dans votre quartier » a souhaité partir de la philosophie des scénarios en se basant sur des éléments issus d'une démarche participative auprès de plusieurs acteurs (habitants, professionnels, élus). Ainsi, dans la même acception que la définition ci-dessus, les scénarios développés dans le cadre de ce projet ne sont pas des modèles, mais sont de bout en bout « des exercices de l'imagination »<sup>2</sup> qui visent à « provoquer l'adhésion du lecteur à une certaine vision des choses : de le rendre sensible, dans le meilleur des cas, à une situation »<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> MERLIN Pierre, CHOAY Françoise, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Presses Universitaires de France, 3<sup>ème</sup> édition revue et augmentée, 2000, mai, Paris.

<sup>2</sup> Op.cit.

<sup>3</sup> Op.cit.

« Le paradoxe d'un scénario est ainsi qu'il est condamné à ne dire à peu près rien de la situation qu'il est censé décrire par anticipation. **Sa fonction est donc autre : elle est de familiariser avec une démarche et une vision. Un scénario volontairement factuel a pour ambition de provoquer l'imagination du lecteur, de la forcer au désaccord avec les hypothèses implicites ou explicites qu'il admet, de la contraindre à suivre d'autres cheminements que ceux qui sont évoqués. Un scénario est fait pour être récusé et, une fois rejeté, en nourrir un autre de ses propres dépouilles »<sup>4</sup>.**

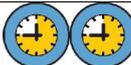
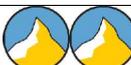
C'est dans cette perspective que le lecteur est invité à prendre connaissance de la présente synthèse.

## Agencements des scénarios

Dans chacun de ces scénarios se trouvent les propositions d'action articulées en plusieurs sections :

- **Les mini scénarios** qui imaginent ce que pourrait être le projet dans l'avenir.
- **Le contexte** qui dresse un bref « état de la situation » actuelle dans laquelle s'inscrivent les propositions ;
- **Les objectifs** se basant sur les attentes exprimées par les participants ;
- **L'agencement des activités** qui est à comprendre comme des pistes à suivre ;
- **Les partenaires potentiels** qui sont les personnes et/ou structures identifiées comme étant sujettes à être mobilisées.

Chaque proposition d'action est **qualifiée par des pictogrammes** afin de mieux en apprécier la réalisation en fonction des *budget*, *calendrier* et *degré de difficulté*.

<b>Budget</b>	 Un peu... : 0.- à 5'000.-	 Un peu plus... : 5'000.- à 20'000.-	 Beaucoup : 20'001.- et plus
<b>Calendrier</b>	 Court terme : 2004-2005	 Moyen terme : 2006-2010	 Long terme : 2011 et plus
<b>Degré de difficulté<sup>5</sup></b>	 Facile	 Plutôt facile	 Difficile

<sup>4</sup> *Op.cit.*

<sup>5</sup> La difficulté est fonction : 1. du degré de collaboration inter et intra-institutionnelle, 2. de la polarisation politique, 3. de l'aspect innovant de la proposition, 4. de la méconnaissance du contexte notamment en lien avec la disponibilité de données brutes et de données probantes). Plus les facteurs 1,2, 3 et 4 sont élevés, plus c'est difficile.

## Rapport des propositions

### Image directrice du quartier de Saint-Jean / Charmilles

En se basant sur l'atelier de scénarios, il est possible de construire une image directrice du quartier. Saint-Jean / Charmilles serait :

*... un quartier vert,*

*... un quartier convivial, sûr et animé dans le respect des différents usagers*

*... un quartier qui ne développera pas de construction*

*...un quartier qui favorise la mobilité douce*

*... un quartier qui est soucieux de gérer sa diversité*

Le contenu de l'atelier de scénarios tend à faire émerger des tendances générales qui structurent ensuite les réflexions et propositions : Il s'agit de :

- **Ajuster les temps**

Au sein d'un quartier divers logiques se côtoient, les gens utilisent et vivent un quartier différemment. Pour assurer une bonne cohabitation, il faut que les intérêts des uns n'empiètent pas (ou pas trop) sur l'intérêt des autres. Les rythmes de vie se rencontrent sur un même lieu et les points de contradiction apparaissent en terme de critère de qualité de vie. Quand les uns veulent pouvoir circuler librement en voiture ou moto, d'autres veulent développer des zones piétonnes avec plus d'activités. Quand certains expriment le besoin de plus d'activités le soir et le week-end, d'autres se félicitent du calme qu'ils vont défendre à tout prix.

Les occasions d'oppositions ne manquent pas et concernent :

- la circulation : entre transports pendulaires et résidants, entre l'occupation des places de stationnements pour des visites ou pour le travail ...
- Des espaces publics : Rues piétonnes et espaces festifs temporaires face à un besoin de circuler, se déplacer, stationner.
- Des activités culturelles et de loisirs : désir d'activités nocturnes, dominicales ; des logiques variables entre travailleurs de jour et travailleurs de nuit... des volontés de lieux de vie, de détente et de calme ...

Dans une réflexion collective sur la qualité de vie, on se retrouve dans une logique de diversité et de combinaison des rythmes de vie. Le bilan fait ressortir deux grandes orientations de réflexions et d'actions potentielles qui interagissent :

- Le maillage structurant de l'environnement construit :
  - Qualité des mailles :
    - Diversité de l'habitat (résidentiel, populaire, étudiant,...)
    - Traitement équitable des espaces collectifs (réhabilitation, entretien,...)
    - Diversification des voies de circulation (intra et inter)
      - Transit
      - RER
      - Pistes cyclables, chemins piétonniers
      - Niveau sonore réduit

- Solidité des nœuds : créer des points de connexion
  - Des places publiques regroupant des services aux personnes, commerces, etc.
  - Des espaces récréatifs et de repos (espaces verts, jeux, expression artistique, ...)
- Le maillage structurant de l'environnement humain :
  - qualité des mailles :
    - Garantir la diversité intergénérationnelle, socioprofessionnelle, culturelle, ethnique (des personnes âgées, des jeunes, des étrangers,...)
    - Rendre accessible tous les espaces aux personnes handicapées et favoriser leur intégration.
  - Solidité des nœuds (les connexions) :
    - des services de proximité décentralisés :
      - D'aide à la personne
      - De santé communautaire
      - De gestion immobilière (concierge)
      - De sécurité (îlotiers)
      - De petits commerces

Et finalement traiter l'ensemble de ces problématiques (environnement humain / environnement construit) revient à :

- **Donner de la cohérence :**
  - Une identité, des appartenances
  - Un logement adapté, des espaces communs de qualité
  - Un quartier identifié, un territoire connecté

## Deux tendances, deux scénarios

De ce processus participatif sont nées deux tendances que nous pouvons décliner en deux scénarios du développement souhaité du quartier de Saint-Jean / Charmilles.

Les scénarios ne sont pas une réalité, mais ils révèlent les traits déterminants de la configuration du quartier de Saint-Jean / Charmilles de demain :

- Développer l'humain : un quartier vivant, d'échanges, de soutien et d'entraide
- Développer l'urbain en le mettant au service du social.

## Scénario : Développer l'humain : un quartier vivant, d'échange, de soutien et d'entraide



- Organiser des services d'échanges de savoirs et de compétences
  - Bourse aux compétences « solidarité - services »
  - Une maison de la santé et de l'environnement
- Une vie sociale active : organiser le secteur autour de lieux vivants, d'activités\*
  - Les villages de Saint-Jean / Charmilles
  - Des lieux d'échanges décentralisés, une population responsabilisée
  - Un quartier sûr

La vision d'un quartier vivant et solidaire suscite une réflexion non seulement sur des structures, des services d'entraide, mais aussi sur une certaine solidarité qui s'organiserait avec et pour les habitants, tous les habitants. Cette vision fait état d'un quartier où des échanges variés, de tous ordres, s'organiseraient autour de personnes âgées, de parents, de jeunes et de personnes isolées. Les services de proximité devant aussi garantir la diversité intergénérationnelle, socioprofessionnelle, culturelle, et l'accessibilité de tous les lieux et services à TOUS. Ainsi, au-delà d'un quartier solidaire, il doit également et avant tout être un quartier vivant, actif, où le lien social fait valoir un quartier convivial.

Au regard de cette vision, un constat est à faire, celui de l'existence d'acteurs variés travaillant déjà dans ce sens. Des structures ont pour mission d'assurer le bien-être, le « mieux-être » des populations au sein de la commune et des quartiers. Des actions répondent déjà en partie aux attentes exprimées. L'orientation des actions à entreprendre devant répondre aux principes d'efficacité et de pérennité, le travail doit alors s'organiser autour des dynamiques existantes. La création de nouveaux lieux et de nouveaux services ne semble pas être un but en soi. En effet, il serait plutôt question de réfléchir à leur organisation, leur cohérence, voire leur décentralisation.

Les habitants eux-mêmes sont également l'objet de cette réflexion. Avec déjà une certaine culture de la participation, une certaine maturité dans la réflexion et la mise en œuvre d'une politique territoriale de qualité de vie, le quartier (vision) confirme la place de l'habitant comme acteur. L'habitant doit être intégré dans la réflexion et l'action pour un quartier de qualité.

Une réflexion sur l'organisation de la réponse aux besoins des individus est déjà en cours à différents niveaux (le CASS<sup>6</sup>, l'HG<sup>7</sup>, la FSASD<sup>8</sup>, la DGS<sup>9</sup>, le SSVG<sup>10</sup>, la maison de quartier – Fas'e<sup>11</sup>, etc.) : comment organiser les services, l'ensemble des efforts existants ; comment harmoniser les actions, leur suivi ?

Organisation, décentralisation et cohérence des actions posent la question d'une approche fédératrice susceptible de guider la mise en œuvre de cette vision.

<sup>6</sup> Centres d'action sociale et de santé

<sup>7</sup> Hospice Général

<sup>8</sup> Fondation des Services d'Aide et de Soins à Domicile

<sup>9</sup> Direction Générale de la Santé

<sup>10</sup> Service Social de la Ville de Genève

<sup>11</sup> Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle





## Les villages de Saint-Jean / Charmilles

Recréer des dynamiques de quartier, recréer du lien social.

### « Mini scénario »

*En lien avec le projet d'aménagement des places publiques, une nouvelle activité se développe dans le secteur de Saint-Jean / Charmilles. Il s'agit d'un concours d'idée pour l'aménagement de l'espace public suivant le principe des « villages de Saint-Jean / Charmilles ». Les villages repérés, et afin de coordonner au mieux cette nouvelle activité, la maison de quartier, et les associations locales de sous-secteurs participent activement (associations sportives, associations de parents d'élèves, les commerçants, les établissements scolaires du secteur...). Régulièrement des séances d'information et d'organisation se tiennent localement avec des professionnels afin de prendre en compte la réalité de mise en œuvre (financière, technique et légale). Chaque groupe représente un « village de Saint-Jean / Charmilles » et détermine le lieu, les objectifs et le type d'aménagement à effectuer. Finalement, une cinquantaine de personnes, de tous âges, s'agitent, se motivent pour le montage du projet. Au bout de quelques mois, des signes distinctifs originaux apparaissent en certains lieux. Les effets de surprise ne manquent pas, des aménagements « légers » - pour ne pas perturber l'utilisation habituelle - s'immiscent dans la routine, ils suscitent l'étonnement, la surprise, voire l'admiration. D'autres aménagements plus lourds sont en projet. Finalement de cette initiative sont nés des contacts, des amitiés. Les personnes n'ayant pas participé ont apprécié, elles ont vu leurs voisins à l'œuvre, elles ont discuté avec eux, et ont parcouru l'ensemble du secteur pour observer le travail des autres. Depuis, des rencontres (apéro, barbecues) s'organisent d'un secteur à l'autre. Madame X, 76 ans est d'autant plus contente qu'une petite épicerie vient d'ouvrir à quelques pas de chez elle. Elle bénéficie des livraisons de repas à domicile une fois par jour, mais il lui faut aussi de quoi se nourrir pour les autres repas. Avant, elle devait prendre le bus, pour aller jusqu'à la Migros. Elle aime sortir, mais c'était quand même compliqué juste pour aller chercher une bouteille de lait. Alors maintenant elle n'a plus qu'à descendre de son immeuble, faire quelques mètres et elle est chez le commerçant (épicerie générale). En collaboration avec des habitants et les associations locales, ces nouveaux petits commerces organisent de temps à autre des petits pique-niques autour des nouveaux aménagements. Quand on vient à Saint-Jean / Charmilles on s'en souvient et en ces lieux nouvellement aménagés, on y rencontre tant de vie et de bonne humeur !*

### Contexte

Le secteur de Saint-Jean / Charmilles est un secteur très hétérogène tant dans sa structure (population, habitat) que dans ses activités. En effet, il y a le secteur du « Vieux Saint-Jean » réputé comme agréable avec ses petits commerces, ses activités développées notamment par la maison de quartier ... Cependant, il y a d'autres secteurs plus ou moins éloignés qui n'ont pas le même succès en terme d'activités. Pour assurer la logique d'un secteur actif, plusieurs domaines sont concernés : l'organisation d'activités, fêtes, rencontres, etc. ; mais également le développement et / ou le maintien de petits commerces de proximité, lieux de rencontre (diurnes et nocturnes) conviviaux. Au sein du secteur de Saint-Jean / Charmilles des villages sont repérés (Concorde, Contrat social, « Vieux Saint-Jean », Europe-Charmilles, Délices,

Seujet, etc. , et une multitude d'activités constantes ou ponctuelles sont développées tout au long de l'année :

- Les activités constantes accessibles à tous ou destinées à des populations cibles (jeunes, aînés) :
  - Activités régulières de la maison de quartier.
  - Activités de l'association des habitants de la Concorde.
  - Centre Internet pour aînés : Espace Emma Zell (SSVG).
  - Free basket (Délégation à la jeunesse).
  - Locaux de musique en gestion accompagnée (Délégation à la jeunesse).

### **Les villages de Saint-Jean / Charmilles**



- 
- L' « Abri » : activités extra-scolaires.
  - Etc.
  - Les activités ponctuelles :
    - Activités de la maison de quartier (ex. barbecues place de l'Europe, fêtes du « bonhomme hiver », fêtes de quartier, fête de la maison de quartier, etc.)
    - Des aménagements éphémères (actuellement répartis en différents points de la ville, pas spécifiques au quartier) du Service de l'aménagement constructions, voirie, du Département du service social, écoles et environnement (« les chaises longues »), du Département des affaires culturelles (« la rue est à vous »)
    - Organisation d'activités sur la couverture des voies par l'association pour la promotion de la coopérative du renouveau de Saint-Jean.
    - Buvette du parc Saint-Jean (sous la gestion de la Délégation à la Jeunesse)
    - Troupe caméléon : théâtre d'intervention sociale
    - Etc.
  - Des projets :
    - La création de nouveaux lieux à s'approprier : ex. le bâtiment du 99 rue de Lyon : construction sous la responsabilité du Département de l'aménagement, constructions et voirie, puis gestion future par le Département des affaires sociales ; des écoles et de l'environnement ...: restaurants, un espace adolescents, une salle polyvalente...
    - Projets des UAC : « La rue est à vous », Echange de livres pour les jeunes
    - Réflexion en cours sur l'occupation de la place de l'Europe en été (hiver : patinoire)
    - Etc.

L'ensemble de ces activités organisées et valorisées par diverses structures, font valoir un capital de dynamisme non négligeable. Mais elles concernent encore pour la plupart l'organisation d'activités. La logique des petits commerces reste encore à développer. Si certains secteurs sont bien « servis » d'autres souffrent d'un manque de commerces de proximité.

### **Objectifs**

- Recréer du lien social, et retrouver une vie communautaire : développer la convivialité, les lieux et occasions d'échanges

- Assurer des activités accessibles à TOUS et qu'elles facilitent l'échange et l'inter génération.

### Agencements des activités

Si la socialisation passe aussi par une appropriation et une animation de l'espace public, les acteurs de cette vie sociale doivent s'organiser pour animer et rendre attrayant l'espace public. Etant donné les acteurs présents et actifs sur le terrain, il faut chercher à combler les manques en :

- Développant l'information sur les activités existantes ;
- décentralisant certaines activités ;
- stimulant l'appropriation de certains lieux ;
- intégrant les habitants, commerçants et associations, etc., à la conception et au suivi des activités ;
- développant les petits commerces dans les zones où ils sont absents ou insuffisants.

### Les partenaires potentiels

- Institutions / administrations :
  - Département des affaires sociales, écoles et environnement (Service social, délégation à la jeunesse, service des écoles et institutions pour l'enfance),
  - Département de l'aménagement, constructions et voirie (Service de l'aménagement urbain et de l'éclairage public),
  - Département des affaires culturelles,
  - Département des sports et sécurité ;
  - Fédération des artisans et commerçants ;
  - Fas'e.
- Acteurs de terrain :
  - Maison de quartier, ludothèques, bibliothèques ;
  - Association pour la promotion de la coopérative du renouveau de Saint-Jean, Associations d'habitants, Associations de parents d'élèves, Associations socioculturelles du quartier,
  - Troupe Caméléon (théâtre d'intervention sociale),
  - Espace Emma Zell (SSVG),
  - Commerçants,
  - Régies,
  - Les agents des institutions et administrations mentionnées ci-dessus.

### Compétences et responsabilités

Impulser et assurer la pérennité (appui technique, en terme de temps et financier)

Participation des professionnels (publics et privés) et des habitants

Politiques	ProfessionnellEs	HabitantEs
- Initier - Assurer les mandats administratifs (initier et soutenir les orientations) et la mise en cohérence des politiques - Attribuer les financements - Légitimer des acteurs (reconnaissance des partenaires)	<u>Institutions / administrations :</u> - Orienter des mandats : initier, approuver, soutenir. <u>Professionnels de terrain :</u> - Initier et mettre en œuvre : coordonner, gérer, évaluer	- Initier - Participer (organiser, gérer, évaluer)

## Propositions issues de l'ensemble de la démarche allant dans le même sens<sup>12</sup> :

- Favoriser, encourager les lieux de socialisation chaleureux et suffisamment insonorisés (pour les voisins) ; Ex. petits commerces, petits bars, terrasses sympas comme les « tea-room » ;
- **Stimuler l'appropriation de la couverture des voies par les usagers : remise en état et animation de la couverture en organisant des actions de bénévolat par les jeunes, sous la direction d'un spécialiste : ex. peinture, nettoyage, décoration, etc. ;**
- **Créer des comités d'immeuble pour favoriser la vie en communauté en immeuble ;**
- Diversifier les lieux et les activités festives liées à la vie de quartier ;
- **Réanimer le marché et les petits commerces, associer les commerçants à toutes les actions de modification des surfaces et de l'accessibilité (aménagement éphémères) ; créer des rues piétonnes (voir « la rue est à vous ») ;**
- Réunir une fois par année tous les élus du quartier pour une forme de rencontre avec la population ; intégrer les élus lors de manifestations du quartier ;
- **Accueillir chaque nouvel habitant du quartier par un journal d'information sur la vie du quartier**
- Faire participer davantage les jeunes aux activités du quartier (au niveau de l'organisation) ;
- Prévoir des activités culturelles (cinéma, théâtre ...) accessibles en même temps à tous (pas de séances réservées aux personnes âgées ou aux jeunes) ;
- Proposer des sorties tous âges confondus "sorties tout public", pas seulement entre aînés ;

### Les villages de Saint-Jean / Charmilles



Une journée quartier : des échanges jeunes / personnes âgées : ex. du rap, des contes, des jeux dans la rue, un repas commun, des commerçants qui animent ;

- Décentraliser les conférences de l'université du 3ème âge dans les quartiers ou revoir les horaires (après-midi).
- Réunir une fois par année tous les « agents de proximité » (concierges, travailleurs sociaux, îlotiers ...) avec la population (repas, soirées ...);
- Remettre sur pied le petit bal musette d'antan en été dans une version actualisée mais pas électronique ;
- Accès à certains sports (ex. tennis pour tous – âge et coût) ;
- Animation des jeunes adolescents (sport, espaces de jeu) ;
- Mettre à disposition des jeunes des locaux pour s'exprimer (musique ...) ;
- Plus de soirées et activités pour les 12 ans à 16 ans à la maison de quartier : ouverture de la salle de chant et constitution d'un groupe de chant rap français ou américain ; plus d'ateliers comme des jeux de voiture, des consoles, et des canapés ; ouverture le dimanche avec des ateliers ; achat de CD de Rap, ouverture de la salle de gym 2 fois par semaine ; que la salle de break soit remise aux jeunes, accessibilité à Internet ;
- Réouverture de la poste (centre Internet) aux jeunes ;

<sup>12</sup> Les propositions en « gras » sont issues du classement de 20 propositions retenues pendant l'atelier de scénarios.

- 
- **Développer des locaux de type gestion accompagnée, en priorité pour les jeunes, avec un projet par ex. de type musical ; occupation libre des locaux avec un règlement adéquat ;**
  - Faire une fête des communautés où chacune se présente aux autres. Une grande table dans la rue où les habitants mangent des plats confectionnés par eux et de tous pays ;
  - Soutenir une initiative du type « spectacle » qui intègre le savoir-faire de chacun et l'expression artistique ;
  - Un espace Internet pour tous;
  - Des buvettes temporaires dans les parcs ;
  - Créer des groupes d'intérêt sportif (ballade, badminton, natation, ski de fond, roller, vélo ...);
  - Créer dans d'autres endroits du quartier des animations genre « Abri » où se côtoient les services de la ville, de l'Etat, des jeunes ...
-



## Des lieux d'échange décentralisés, une population responsabilisée

Créer des lieux de débat décentralisés, un café des générations avec animation : prise de parole des différents âges.

### « Mini scénario »

*Nous sommes dans le secteur des Délices, de l'autre côté de l'avenue des Charmilles. Jusqu'à maintenant ce quartier donnait l'image d'un secteur mort, constitué uniquement de grands immeubles où personne ne se parle, où les gens ne font que se croiser. A part quelques conflits de voisinage (bruit, voitures mal garées ...) il ne se passait jamais rien. Cependant depuis peu, une certaine activité se développe dans un des immeubles. En effet, la régie, qui à force de plaintes sur des problèmes de gestion des locaux et divers problèmes de voisinages, a décidé d'agir. Elle avait un local disponible, non utilisé. Avec l'aide du concierge, de l'association d'habitants du secteur et à force de persévérance, ils ont mis en place des séances d'échange qui permettent aux habitants de se rencontrer et de s'exprimer sur la manière dont ils vivent l'immeuble et ses alentours. De fait, quelques problèmes qui avaient pour origine l'incompréhension se sont résolus. Le concierge reçoit même de temps à autre un coup de main de la part de quelques habitants pour certaines de ses tâches. Maintenant de leur propre initiative, certains habitants organisent eux-mêmes des rencontres conviviales dans ce local. Certains points abordés dans ces séances vont jusqu'au Forum et sont alors débattus à plus grande échelle. D'autres séances de ce type sont organisées (par des associations, les UAC<sup>13</sup>, etc. ) à travers le quartier en fonction de salles disponibles et de la volonté des habitants. Le Forum et les UAC sont toujours informés et assurent un suivi.*

### Contexte

L'information puis les échanges plus approfondis sont au même titre que le lien social mentionnés comme lacunaires. Au-delà d'outils de connaissances supplémentaires, de sensibilisation sur des thématiques données, l'information et les échanges sont aussi présentés comme des vecteurs de lien social et d'appropriation d'un secteur. Ils paraissent indispensables à une qualité de vie dans le quartier. L'information doit être de proximité : elle doit être accessible localement, concerner le quartier, mais également aborder des thématiques générales, de société.

Pour faire valoir l'information sur ce qui se passe dans le quartier, il existe différents supports :

- le site Internet et le journal de la maison de quartier « quartier Libre » (trimestriel),
  - le journal « Les nouvelles du Petit-Saconnex » (9 fois par an) qui couvre dans ses informations également le secteur de Saint-Jean / Charmilles » ;
  - « Voisin – voisine » : projet initié par le SIG quartier de l'Europe (jusque décembre 2003 : phase expérimentale): projet pilote de convivialité électronique qui propose de relier les habitants et les commerces du quartier situés dans le périmètre du centre commercial Planète Charmilles.

<sup>13</sup> Unité d'Action Communautaire

Par ces supports de communication, chaque acteur du quartier a la possibilité de diffuser de l'information. Ensuite, pour approfondir l'information, rentrer dans des échanges plus directs, il existe l'organisation de séances d'échange. En effet, des séances d'information, de débat sont développées au sein même du quartier :

- Le Forum : lieu d'échange, de discussion, d'information et de débat dans le quartier donne la parole aux habitants. Il cherche à nouer des dialogues, à apporter des éléments d'information et de

### ***Des lieux d'échange décentralisés, une population responsabilisée***



---

connaissances susceptibles de renforcer les liens entre les habitants, associations, et institutions du quartier.

- Troupe Caméléon : théâtre d'intervention sociale qui par le support artistique va chercher les gens et les mettre en situation de jeu et de création.
- GRAAV (Groupe de Réflexion et d'Action Autour de la Violence) : ce groupe identifie les problématiques propres au quartier (concernant la violence). Il est soutenu par le Réseau Respect (SSJ<sup>14</sup>).
- Associations d'habitants (Concorde et Seujet), associations socioculturelles : sont des lieux d'échange et d'activité ;
- Etc.

### **Objectifs**

- Répondre au souci d'information de proximité.
- Répondre au souci d'échange, de lien social.
- Responsabiliser les individus : tous informés, tous concernés et Tous acteurs.
- Vers plus de respect les uns et des autres.
- Décentraliser pour répondre aux difficultés de mobilisation, de l'appropriation et de l'implication.

### **Agencements des activités**

Des séances concernant généralement le quartier sont organisées. Initiées par des professionnels et par des habitants, elles pourraient être développées au vu des thématiques présentées dans les propositions issues des ateliers. Pour ce faire, il faudrait :

- Soutenir le Forum.
- Repérer et déterminer un organe de coordination.
- Déterminer des thématiques d'information – débat ; en collaboration avec les habitants, les associations, les divers départements de la ville et du canton ...
- Organiser des actions ponctuelles en certains lieux spécifiques (décentraliser).
- Diffuser l'information et soutenir la mobilisation auprès des habitants et des structures.
- Soutenir et développer l'effort de mobilisation et d'implication des habitants.

### **Partenaires potentiels**

- Institutions / administrations :
  - Agenda 21 de la Ville,
  - Toute institution concernée par la vie de quartier et/ ou de thématiques relatives à la santé, au social,
  - Etablissements scolaires (DIP<sup>15</sup>), Départements de la Ville.

<sup>14</sup> Service Santé Jeunesse

<sup>15</sup> Département de l'instruction publique

- Toute institution concernée par l'information
- Acteurs de terrain :
  - Maison de quartier, Forum, GRAAV ;
  - Association pour la promotion de la coopérative du renouveau de Saint-Jean, associations d'habitants, associations de parents d'élèves, associations socioculturelles du quartier,
  - Troupe Caméléon (théâtre d'intervention sociale),
  - Commerçants,
  - Régies,
  - Les agents des institutions et administrations mentionnées ci-dessus.



### Compétences et responsabilités

Impulser et assurer la pérennité (appui technique, en terme de temps et financier)  
Participation des professionnels (publics et privés) et des habitants

Politiques	ProfessionnelLEs	HabitantEs
- Initier - Assurer les mandats administratifs (initier et soutenir les orientations) et la mise en cohérence des politiques - Attribuer les financements - Légitimer des acteurs (reconnaissance des partenaires)	<u>Institutions / administrations</u> : - Orienter des mandats : initier, approuver, soutenir. <u>Professionnels de terrain</u> : - Initier et mettre en œuvre : coordonner, gérer, évaluer	- Initier - Participer (organiser, gérer, évaluer)

### Propositions issues de l'ensemble de la démarche, allant dans le même sens <sup>16</sup>:

- **Développer un média de quartier interactif : « je vis à st-jean.ch », par et pour les habitants ;**
- **Créer des lieux de débat décentralisés, un café des générations avec animation : prise de parole des différents âges<sup>17</sup>;**
- **Créer des comités d'immeuble pour favoriser la vie en communauté en immeuble ;**
- **Réunir une fois par année tous les « agents de proximité » (concierges, travailleurs sociaux, îlotiers ...) avec la population (repas, soirées ...);**
- Responsabiliser chacun à la qualité de vie (par ex. petites brochures humoristiques afin que la santé, la propreté, la durabilité, le respect de l'autre fassent envie) ;
- Pour le bruit dans et autour de l'habitat, le respect entre les voisins : créer une « cellule » d'un ou deux responsables de quartier avec rôle de médiateur;
- Sensibilisation des parents (école) sur le devoir qu'ils ont en matière d'enseignement, d'éducation, d'apprentissage du respect et de certaines valeurs à leurs enfants;
- Assurer une campagne de civilité, de respect et montrer l'exemple dans le système scolaire et à la vie civile en général.
- Il manque des forums de quartier permettant d'apprendre par jeux de rôle (par ex.) le fonctionnement d'une démocratie comme la nôtre et une meilleure connaissance des droits et devoirs du citoyen – idem pour la police ;
- **Sensibilisation des enfants à la mobilité douce, développer la notion de pédibus (accompagnement des enfants par les parents, à pied) ;**
- **Des espaces de rencontres thématiques pour parents de jeunes enfants ; décentraliser des lieux du type Cerf-Volant ; éduquer les parents de jeunes enfants ;**
- Des actions auprès des entreprises (renforcer) : plan de mobilité (promotion des modes doux + TC) ;

<sup>16</sup> Les propositions en « gras » sont issues du classement de 20 propositions sélectionnées pendant l'atelier de scénarios.

<sup>17</sup> Les propositions en « gras soulignées » sont celles (5 sur les 20) retenues et développées pendant l'atelier de scénarios.

- 
- Information : Prospectus dans les boîtes à lettre, articles, encarts dans GHI, le Matin, la Tribune de Genève, la Télévision Suisse Romande (TSR), améliorer la diffusion de « quartier libre » (journal de la maison de quartier), l'étendre au « tout ménage », diversifier les lieux d'information en ciblant le public concerné (magasins, écoles, Transports Publics Genevois (TPG), poste, lieux d'affichage style colonnes) afin de se sentir informé ;
  - **Des réseaux d'information structurés dans les commerces de proximité : stands d'information (sociale, socioculturelle, socio-médicale, écologique), animés successivement par une personne du réseau ;**
  - Communication entre les associations du quartier ;
-



## Des bourses aux compétences « solidarité services »

Créer un réseau d'échanges de savoirs, une bourse de compétences pour favoriser l'entraide et lutter contre l'isolement.

### « Mini scénario »

*Un jeune élève a quelques difficultés à l'école. Il aurait besoin d'un soutien scolaire. Madame X, institutrice à la retraite, a du temps et voudrait le mettre à profit ainsi que ses connaissances. Grâce au projet « coup de pouce » qui se fait de mieux en mieux connaître et qui collabore de plus en plus avec l'ensemble des acteurs du terrain ; les deux personnes se retrouvent un samedi après-midi à la bibliothèque du quartier. Finalement le jeune homme peut avoir quelques cours de soutien et depuis quelques semaines rend également visite à Mme X en dehors de ses cours qu'il ne prend que ponctuellement en fonction de ses besoins. Bien qu'elle rencontre quelques amies la semaine, ces visites sont une bouffée d'oxygène pour Mme X qui n'a plus de famille à Genève. Ses petits enfants habitent loin.*

### Contexte

L'absence de lien social, de solidarité, a souvent été relatée. Cette problématique non spécifique au secteur apparaît comme centrale. De nos jours nombre d'articles, d'études, et de commentaires font état d'un manque de solidarité et d'une augmentation de l'individualisme. Cependant, la place du relationnel ressort comme prépondérante dans les attentes du public pour son bien-être et des acteurs agissent comme intermédiaires pour faire valoir ces principes et répondre aux besoins des personnes. Le secteur de Saint-Jean / Charmilles est le terrain de diverses activités d'échanges organisées par de multiples acteurs.

- Le CASS<sup>18</sup> Saint-Jean / Charmilles : en tant que lieu d'information et d'orientation (accueil) vers des services en son sein (d'aide et soins à domicile – FSASD<sup>19</sup>-, d'action sociale individuelle -Hospice Général-, et d'actions sociales communautaires de proximité -Service social de la ville-) ou à l'extérieur ;
- Le Trialogue : association de bénévoles, chômeurs, professionnels ou retraités qui a pour principal objectif d'apporter un soutien concret à des personnes se trouvant brusquement dans une situation de détresse matérielle ou morale. Situé dans le quartier de Saint-Jean, cette association s'adresse à l'ensemble de la ville et au-delà ;
- Le GRAAV (Groupe de Réflexion et d'Action Autour de la Violence) : groupe travaillant à identifier les problématiques propres au quartier (concernant la violence) soutenu par le Réseau Respect (SSJ<sup>20</sup>) ;
- L'Armée du Salut : offre accueil, hébergement, visites à domicile, dépannage financier, vente de vêtements, et aide spirituelle ;
- L'atelier Galiffe (CSP<sup>21</sup>) : lieu de rencontres et d'occupation ;
- Aide aux Requérants d'Asile (HG<sup>22</sup>) ;

<sup>18</sup> Centre d'action sociale et de santé

<sup>19</sup> Fondation des Services d'Aide et de Soins à Domicile

<sup>20</sup> Service Santé Jeunesse

<sup>21</sup> Centre Social Protestant

<sup>22</sup> Hospice général

- Le projet « carrefour d'entraide – coup de pouce » : réseau d'entraide bénévole de proximité mis en place par la Croix-Rouge en collaboration avec le CASS de Saint-Jean / Charmilles. Ce projet invite les habitants à faire connaître leurs besoins et/ou leur temps et leurs compétences à disposition pour faire fructifier ce réseau. Une permanence est tenue par des bénévoles afin

### **Des bourses aux compétences « Solidarité – services »**



d'accueillir les offres et demandes de service et mettre en relation les personnes concernées.

- Etc.

Les services d'entraide sont donc bien présents dans le secteur de Saint-Jean / Charmilles. Si la perception d'une absence de solidarité persiste, il faudrait peut-être travailler à repérer les raisons d'une telle perception au vu des actions existantes (localisation ? Domaines d'intervention ? Organisation ? Information – communication ? Implication des individus ?). Une réflexion plus large sur l'organisation de la réponse aux besoins des individus est déjà en cours à différents niveaux (le CASS<sup>23</sup>, l'HG<sup>24</sup>, la FSASD<sup>25</sup>, la DGS<sup>26</sup>, le SSVG<sup>27</sup>, la maison de quartier – Fas'e<sup>28</sup>) : comment organiser les services, l'ensemble des efforts existants ; comment harmoniser les actions, leur suivi et le management de projet ?

### **Objectifs**

- Mettre en relation des gens qui ont des besoins avec des gens qui ont des compétences et vice-versa (les donneurs sont receveurs).
- Lutter contre l'isolement.
- Assurer des services d'entraide accessibles à tous, favorisant l'échange, la diversité, le lien social, et le lien entre les générations.

### **Agencements des activités**

L'idée d'une bourse aux compétences selon les principes suggérés par la présente proposition de projet doit être organisée au vu des éléments existants. Les propositions relatives à l'échange de services sont diverses et concernent tout le monde. Au regard des attentes et des activités existantes, au lieu de chercher à développer de nouveaux services, il serait question de soutenir le développement des activités, les organiser, et les valoriser suivant les attentes.

Il faudrait que les services puissent être diversifiés, mais également et surtout décentralisés afin de répondre à l'ensemble des besoins de la population du secteur, et ce, quel que soit le besoin. Pour ce faire, dans une perspective d'efficacité, les orientations pour assurer une synergie à l'ensemble des services d'entraide vis-à-vis du territoire en question, pourraient être les suivantes :

- Repérer et déterminer un organe de coordination ;
  - Faire un inventaire de tous les services d'entraide existants, leur(s) population(s) cible(s), les missions, leur localisation, etc. ;
  - Assurer un lien entre les acteurs et susciter une réflexion territoriale sur la problématique du lien social et de l'entraide ;

<sup>23</sup> Centres d'action sociale et de santé

<sup>24</sup> Hospice Général

<sup>25</sup> Fondation des Services d'Aide et de Soins à Domicile

<sup>26</sup> Direction Générale de la Santé

<sup>27</sup> Service Social de la Ville de Genève

<sup>28</sup> Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle

- Repérer de manière concertée (avec les habitants et autres acteurs) les besoins ;
- Travailler et définir un système / principe de communication ;
- Garantir / entretenir le groupe de réflexion sur la synergie (assurer une gestion du groupe) ;
- Encourager l'implication des individus ;
- Trouver un lieu fédérateur non stigmatisé, ouvert à l'ensemble du quartier.

### Partenaires potentiels

- Institutions / administrations :  
Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement (Ville de Genève),  
CASS, FSASD<sup>29</sup>, HG, EMS<sup>30</sup>

### Des bourses aux compétences « Solidarité – services »



- Acteurs de terrain :
  - Associations et structures responsables de projets d'entraide du quartier (atelier Galiffe –CSP-, Armée du salut, «Coup de pouce » - Croix Rouge Genevoise-, l'Aide aux Requérants d'Asile –HG-) et en dehors du quartier ;
  - Les acteurs de la vie sociale (Maison de quartier, les clubs d'aînés, les associations d'habitants, les associations de parents d'élèves, les associations socioculturelles, les habitants) ;
  - Tout professionnel de la santé et du social ;
  - Les agents des institutions et administrations mentionnées ci-dessus.

### Compétences et responsabilités

Initiatives de développement, de diffusion et de valorisation : initiatives publiques (Commune) et privées.

Politiques	ProfessionnellEs	HabitantEs
- Initier - Assurer les mandats administratifs (initier et soutenir les orientations) et la mise en cohérence des politiques - Attribuer les financements - Légitimer des acteurs (reconnaissance des partenaires)	<u>Institutions / administrations :</u> - Orienter des mandats : initier, approuver, soutenir. <u>Professionnels de terrain :</u> - Initier et mettre en œuvre : coordonner, gérer, évaluer	- Initier - Participer (organiser, gérer, évaluer)

### Propositions issues de l'ensemble de la démarche, allant dans le même sens <sup>31</sup>:

- Des échanges de savoirs et de services réciproques ;

<sup>29</sup> Fondation des services d'aide et de soins à domicile

<sup>30</sup> Etablissements médico-sociaux

<sup>31</sup> Les propositions en « gras » sont issues du classement de 20 propositions sélectionnées pendant l'atelier de scénarios.

- **Créer un réseau d'échanges de savoirs, une bourse de compétences pour favoriser l'entraide et lutter contre l'isolement ;**<sup>32</sup>
- Développement des locaux comme l'espace Emma Zell où les jeunes peuvent transmettre leur savoir aux aînés en matière d'informatique et inversement ;
- Soutenir une initiative du type « spectacle » qui intègre le savoir-faire de chacun et l'expression artistique ;
- **Des espaces de rencontres thématiques pour parents de jeunes enfants ; décentraliser des lieux du type Cerf-Volant ; éduquer les parents de jeunes enfants ;**
- Créer des petits boulots pour jeunes qui contribueraient au déplacement des personnes à mobilité réduite ;
- Créer une communication permettant d'évaluer le besoin en visites (soutien des personnes isolées, handicapées, précarisées et autres...) ;
- Promouvoir une structure de proximité (bureau de quartier) pour l'entourage et le soutien aux personnes âgées vivant seules : repérer et identifier les situations, organiser un réseau de bénévoles, établir un secrétariat permanent ;
- Favoriser des actions intergénérationnelles avec le but affirmé de permettre un meilleur respect et une possible entraide des uns et des autres.
- Faire respecter les aînés et les visiter plus souvent dans les EMS (Charmilles) ;
- Assurer un répertoire des personnes âgées du quartier pour organiser des visites ( toutes les personnes âgées ne sont pas suivies par les services sociaux, Centre d'action sociale et de santé (CASS), Etablissements Médico-Sociaux (EMS), etc.).

---

<sup>32</sup> Les propositions en « gras soulignées » sont celles (5 sur les 20) retenues et développées pendant l'atelier de scénarios.



## Une maison de la santé et de l'environnement

Création d'une maison de la santé et de l'environnement (conseil, soins ambulatoires) bien visible au niveau du quartier, animée par des professionnels et des non professionnels.

### « Mini scénario »

*C'est l'été, la maison de la santé organise la fête de la santé et de l'environnement dans le quartier. C'est l'occasion pendant une semaine de s'amuser et de s'instruire. En lien avec le milieu médical, social, culturel et notamment la troupe « Caméléon », la maison de la santé et de l'environnement organise des petits ateliers thématiques (relations sociales, l'environnement de la maison, la circulation, le bruit ...). Ce sont des ateliers d'extérieur répartis sur l'ensemble du secteur. Ils ont lieu tous les soirs à partir de 18h. Ces ateliers sont dynamiques et ludiques. La troupe de théâtre anime des petites scènes, jouées pour mettre en situation les habitants (en fonction des thèmes traités). Ces derniers sont alors amenés à réagir en fonction des sollicitations des acteurs et du public autour d'eux. Qu'est-ce qu'ils en apprennent des choses ! Par exemple Mme X, en jouant le jeu, en réagissant à une provocation des acteurs apprend tout simplement qu'il y a, à deux pas de chez elle, une association qui pourrait éventuellement aider sa fille. Il est vrai, qu'elle est venue là, dans l'atelier par hasard, comme ça par curiosité, parce qu'elle a vu beaucoup de gens et qu'ils riaient. Finalement elle s'est prise au jeu et voilà, ce soir elle rentrera avec une solution à un de ses problèmes. S'il n'y avait pas eu cette occasion elle n'aurait sûrement pas eu cette information (en tout cas pas maintenant), elle n'aurait pas su où s'adresser, ou peut être n'aurait-elle pas osé demander (qui sait ?). Mais les informations ne s'en vont pas avec la fin de la semaine et de ses activités. La maison de la santé et de l'environnement est toujours là, elle a profité de l'occasion pour se faire connaître, et elle continue ses activités : information, gestion du local Internet (beaucoup d'informations sont accessibles sur le net, mais tout le monde n'a pas l'accès), du centre de soins ... Cet hiver, elle organise des expositions et des débats sur de nouveaux thèmes.*

### Contexte

Un lieu d'accueil et de conseil relatif à la santé et l'environnement ouvert à tous. Ce type de lieu n'existe pas forcément sur le plan d'un lieu physiquement déterminé et organisé. Bien que les CASS<sup>33</sup> soient des centres où se développent certains services de ce type (ex. activités relatives à la consultation santé- maternelle, ouvertes à un public de parents), ils ne répondent pas totalement aux attentes du public relatées dans ce projet.

D'autres sources d'informations sur la santé et l'environnement existent à Genève. Le site Internet « maison santé pour tous », site officiel de l'Etat de Genève, présente un outil d'échange et d'information sur des thématiques relatives à l'environnement et la maison. Le site « environnement- info » du DIAE<sup>34</sup> offre des informations et échange sur des questions diverses d'environnement. Le centre de documentation en Santé<sup>35</sup>

<sup>33</sup> Centres d'action sociale et de santé

<sup>34</sup> Département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement

<sup>35</sup> Le Centre de documentation en santé situé dans les locaux de la bibliothèque de la Faculté de médecine de l'Université de Genève, est destiné aux malades, à leur entourage, à l'ensemble du public. Il permet d'avoir accès à

accessible à tous, est un lieu de recherche d'ouvrages, d'accès à des informations relatives à la santé. Il fonctionne comme une bibliothèque et est une source importante d'information. Cependant, l'idée d'une maison de la santé et de l'environnement est présentée de manière plus complexe et complémentaire. Il aborde non seulement l'information, mais aussi la formation, la proximité, l'échange direct, et des services de soins ...

### **Une maison de la santé et de l'environnement**



Ainsi, des prestations de ce type, en lien avec l'information et la formation, et le service sur des problématiques de santé et d'environnement (pour tout public) semblent manquer.

Une structure développée en France avec des objectifs similaires peut être prise comme exemple :

La maison de la consommation et de l'environnement (Rennes). Il s'agit d'une maison d'accueil pour le public (assuré par les associations) qui fournit des conseils, règle des litiges ... Elle est aussi un centre de documentation et d'information gratuit à destination du grand public. Elle met à disposition des services « consommation », « environnement et nutrition », ainsi que des animations, expositions, débats et des publications.

Dans cet exemple, le lieu est un lieu identifié, qui assure une dynamique.

Le CASS, qui a été perçu comme pouvant être le centre d'accueil d'un tel lieu, ne semble pas adapté à l'heure actuelle en terme de locaux (« CASS occupé et saturé »). Il est question de réfléchir à un autre lieu à organiser et à développer avec les ressources existantes pour l'organisation et le développement des actions (UAC comme organe fédérateur ?).

### **Objectifs**

- Fournir des conseils en matière de santé / environnement ;
- Mener des actions de prévention et promotion,
- Informer et responsabiliser les personnes ;
- Offrir des soins médicaux ambulatoires (décharger les HUG<sup>36</sup>) et des pratiques alternatives ;
- Offrir de l'information ou de l'aide pour les démarches administratives.

### **Agencement des activités**

Dans un premier temps, en référence aux suggestions des participants aux ateliers, l'organisation d'un tel service nécessiterait de :

- Déterminer un organe de coordination et d'organisation ;
- Déterminer des actions à développer en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés par l'organisation et/ou des thématiques à développer (habitants compris) ;
- Trouver un lieu de proximité pouvant recevoir le public et offrir certains services (augmenter la surface du CASS - un étage supplémentaire - ?, Echange de locaux ? ...)
- En faire un lieu connu : augmenter la signalisation du CASS et de l'UAC ;
- En faire un lieu attractif : améliorer l'aspect du CASS et changer le nom CASS ;
- Gérer et suivre les activités.

divers ouvrages, livres, revues, CD Roms, DVD, ... adresses et dépliants sur les associations qui oeuvrent dans le domaine de la santé.

<sup>36</sup> Hôpitaux Universitaires de Genève

## Partenaires potentiels

Tous les acteurs proposant des services de santé, d'entraide et relatifs à l'environnement :

- Institutions / administrations :
  - Agenda 21 de la Ville,
  - Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement, Ville de Genève ;
  - Département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement, canton de Genève
  - CASS<sup>37</sup>, FSASD<sup>38</sup>, Hospice Général; Direction Générale de la Santé ;
  - HUG ;
  - Chancellerie d'Etat : Guichet unique (décentraliser les démarches administratives).
  - Etablissements scolaires, etc.

## Une maison de la santé et de l'environnement



- Acteurs de terrain :
  - Associations responsables de projets d'entraide du quartier (atelier Galiffe –CSP-, Armée du salut, «Coup de pouce » - Croix Rouge Genevoise- ) et en dehors du quartier ;
  - Les acteurs de la vie sociale (Maison de quartier, les associations d'habitants, les associations de parents d'élèves, les associations socioculturelles, ludothèques, bibliothèques, les habitants) ;
  - Tout professionnel de la santé (approche traditionnelle / alternative, médecins de ville, spécialistes du paramédical) et du social ;
  - Les agents des institutions et administrations mentionnées ci-dessus.
  - Centre de documentation en santé

## Compétences et responsabilités

Développement et diffusion d'information sur les activités existantes : initiatives publiques (Etat et Commune) et privées

Création de nouvelles activités : initiatives publiques (Etat et Commune)

Politiques	ProfessionnellEs	HabitantEs
- Initier - Assurer les mandats administratifs (initier et soutenir les orientations) et la mise en cohérence des politiques - Attribuer les financements - Légitimer des acteurs (reconnaissance des partenaires)	<u>Institutions / administrations :</u> - Orienter des mandats : initier, approuver, soutenir. <u>Professionnels de terrain :</u> - Initier et mettre en œuvre : coordonner, gérer, évaluer	- Initier - Participer (organiser, gérer, évaluer)

<sup>37</sup> Centres d'action sociale et de santé

<sup>38</sup> Fondation des services d'aide et de soins à domicile

Propositions issues de l'ensemble de la démarche, allant dans le même sens <sup>39</sup>:

- **Création d'une maison de la santé et de l'environnement (conseil, soins ambulatoires) bien visible au niveau du quartier, animée par des professionnels et des non-professionnels**<sup>40</sup>
- Inciter à nouveau les habitants à gérer les déchets, mettre à disposition en suffisance l'infrastructure nécessaire + « îlotier vert » (ex. de Meyrin) ;
- Responsabiliser chacun à la qualité de vie (par ex. petites brochures humoristiques afin que la santé, la propreté, la durabilité, le respect de l'autre fassent envie) ;
- **Encourager les promenades digestives : inviter les gens du quartier à se promener n'importe quand : réinvestissement du territoire (lutte contre l'insécurité);**

---

<sup>39</sup> Les propositions en « gras » sont issues du classement de 20 propositions sélectionnées pendant l'atelier de scénarios.

<sup>40</sup> Les propositions en « gras soulignées » sont celles (5 sur les 20) retenues et développées pendant l'atelier de scénarios.



## Un quartier sûr

### « Mini scénario »

*Mme Y, qui est à la retraite a un petit chien, Loulou. Mme Y vit seule depuis plusieurs années et malgré la visite régulière de ses petits enfants, elle se sent parfois un peu seule. Loulou est donc son plus proche compagnon. Le problème de Mme Y, c'est que le soir, elle doit sortir Loulou avant d'aller se coucher, et depuis quelques années, elle ne se sent plus en sécurité dans son quartier et emmène son petit chien juste sur le palier de son immeuble. Il y a quelques jours, elle a reçu une invitation de la maison de quartier pour tous les « heureux propriétaires » de quatre pattes. Elle se demande un peu si elle doit y aller. Après tout, elle se dit que ça va la faire sortir et rencontrer des gens qui comme elle, ont la passion des chiens. Elle aime bien marcher, Mme Y, mais depuis qu'elle ne se sent plus en sécurité, elle sort de moins en moins loin, et ça l'ennuie. Lorsqu'elle arrive à la maison de quartier, elle rencontre plein d'habitants de son quartier, jeunes et moins jeunes qui ont tous un chien. Finalement ils s'organisent pour aller promener leurs chiens ensemble. Mme Y n'a plus peur d'aller promener Loulou, elle marche plus longtemps, ce qui est bon pour sa santé, et en plus, elle s'est fait des amis. D'autres voisins, qui n'ont pas forcément de chien se sont ralliés à ces sorties, eux non plus n'osaient pas trop sortir seuls. Ils profitent maintenant de l'occasion pour leurs promenades « digestives ». De temps à autre, au rythme de leurs sorties dans la rue, dans les parcs ... ils croisent un agent de sécurité, ils ont fini par se reconnaître et discutent quelques minutes.*

### Contexte

Au sentiment d'insécurité, on associe les agents de sécurité. Bien que ce sentiment d'insécurité soit récurrent notamment au sein des parcs et la nuit, et la présence d'agents de sécurité préconisée, ces derniers sont essentiellement mentionnés comme devant faire respecter les règles de bonne conduite et de respect de la vie collective. Il est à noter que les agents de sécurité dépendant de différentes autorités (cantonale et communale) n'ont pas les mêmes attributions et les mêmes responsabilités. Les agents de sécurité cantonaux (gendarmerie) veillent, jour et nuit, sur la sécurité et le bien-être des citoyens. Ils sont aussi (entre autre) en charge de la circulation ; problématique qui fait aussi l'objet de nombreuses « réclamations ».

Les agents de sécurité municipaux (ASM) assurent avant tout un rôle de police de proximité mais travaillent aussi conjointement avec la gendarmerie. Ils sont chargés également de veiller au respect des différents règlements cantonaux et communaux. Au niveau de la commune, leur mission se distingue des agents municipaux (AM) qui eux assurent uniquement le contrôle du stationnement.

Sinon, quand on parle d'insécurité, il est surtout question d'un sentiment d'insécurité. On se retrouve en insécurité dans des lieux non familiers, avec peu de vie. On a peur la nuit, dans les lieux vides, dégradés ... Alors par opposition, les lieux peuplés, vivants, conviviaux permettraient pour une part de lutter contre ce sentiment d'insécurité.

### Objectifs

- Améliorer le sentiment de sécurité ;

- Renforcer la visibilité des agents de sécurité ;
- Renforcer les contrôles des agents ;
- Développer l'appropriation des lieux publics par les habitants.

### Un quartier sûr



### Agencements des activités

La sécurité relative à un quartier plus vivant, avec des gens qui l'utilisent, se l'approprient et avec une plus forte présence des agents de sécurité relève donc de deux grandes orientations :

- De la responsabilité de la vie sociale :
  - l'appropriation des lieux par les habitants eux-mêmes
  - Rendre le quartier plus dynamique, attractif à une vie collective
  - Sensibiliser au respect de l'utilisation du lieu public
- De la responsabilité des autorités et agents de sécurité :
  - Travailler en étroite collaboration pour l'orientation et l'organisation sur les secteurs
  - Renforcer la visibilité / effectifs des agents communaux et cantonaux (îlotiers),
  - Renforcer les contrôle dans le cadre du respect des réglementations sur la circulation, le stationnement, la salubrité, le bruit. La surveillance des parcs devant aussi être développée. (agents communaux et cantonaux)

### Les partenaires potentiels

- Institutions / administration :
  - Département des sports et sécurité (service des agents ville et du domaine public),
  - Département de justice, police et sécurité (gendarmerie).
  - Tout secteur en lien avec les activités sociales (Fas'e<sup>41</sup>, Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement, établissements scolaires –DIP<sup>42</sup>-, etc. )
- Acteurs de terrain :
  - Habitants, associations d'habitants,
  - Le GRAAV<sup>43</sup> – Réseau Respect,
  - Associations et structures socioculturelles du secteur (maison de quartier, etc.)
  - Les commerçants ;
  - Les agents des institutions et administrations mentionnées ci-dessus.

### Compétences et responsabilités

Respect de l'autre et des règles (initiative privée)

Faire respecter les règles (initiatives privées et publiques –Etat / Commune)

Animer et dynamiser le quartier (initiatives privées et publiques –Etat / Commune)

Politiques	ProfessionnelLES	HabitantEs
------------	------------------	------------

<sup>41</sup> Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle

<sup>42</sup> Département de l'instruction publique

<sup>43</sup> Groupe de réflexion et d'action autour de la violence

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Initier</li> <li>- Assurer les mandats administratifs (initier et soutenir les orientations) et la mise en cohérence des politiques</li> <li>- Attribuer les financements</li> <li>- Légitimer des acteurs (reconnaissance des partenaires)</li> </ul>	<p><u>Institutions / administrations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orienter des mandats : initier, approuver, soutenir.</li> </ul> <p><u>Professionnels de terrain :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Initier et mettre en œuvre : coordonner, gérer, évaluer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Initier</li> <li>- Participer (organiser, gérer, évaluer)</li> </ul>
---	---	---



---

**Propositions issues de l'ensemble de la démarche, allant dans le même sens <sup>44</sup>:**

- Renforcer la mission des agents municipaux en matière de contrôle et d'intervention. Amendes conséquentes pour les déjections canines et dépôts sauvages ;
- Concernant le parc des Délices (musée Voltaire) de petite dimension : réunir la fonction d'un concierge d'immeuble et « entretien du parc / propreté / végétation / civilité » ;
- **Encourager les promenades digestives : inviter les gens du quartier à se promener n'importe quand : réinvestissement du territoire (lutte contre l'insécurité);**
- Une verbalisation plus systématique des stationnements « réellement » gênants : trottoirs, pistes cyclables, double file, mais arrêter l'acharnement sur les dépassements d'horaire ;
- Respecter les zones de sensibilité bruits (zone 3 / 65 dB) pour les établissements publics et cinémas ;
- Veiller aux normes de bruit pour les deux roues ; et contrôle du bruit à certaines heures ;
- Ilotiers, policiers à pied, à vélo dans les rues (être visibles) ;
- Plus de sécurité dans les parcs, davantage de surveillance (police);
- Besoin de plus de contrôle de police : mauvais comportements (ex. vitesses excessives) ;

---

<sup>44</sup> Les propositions en « gras » sont issues du classement de 20 propositions sélectionnées pendant l'atelier de scénarios.

## Scénario : Développer l'urbain en le mettant au service du social



- Des lieux de vie et de détente : des espaces communs récréatifs et de qualité :
  - Des aménagements de la place publique
  - Logement adapté
- Des secteurs interconnectés, une continuité des cheminements sécurisés
  - Des déplacements sécurisés

Reconnu et vécu comme très hétérogène, le secteur Saint-Jean / Charmilles doit relever le défi d'une lutte contre la fragmentation, l'isolement et le manque d'activités (pour certains points). L'environnement construit, déterminant de la vie sociale, doit aider à recréer du lien social, à retrouver une vie communautaire en améliorant notamment la qualité de l'espace public, la continuité des cheminements et la sécurité des déplacements. L'aménagement physique doit répondre aux principes d'un quartier vivant, convivial et accessible à tous. Malgré son hétérogénéité, ses habitants et usagers doivent pouvoir s'identifier à un secteur animé et attractif quel que soit le lieu où ils se trouvent. Pour ce faire, le construit doit aussi être l'objet de réflexions pour l'amélioration de la qualité de vie et de la santé des habitants. Il doit être pensé de manière globale, intégrer la logique sociale, urbaine et d'interaction. Divers domaines sont alors concernés, tant l'aménagement des espaces publics de vie et de détente que les voies d'accès, de mobilité, ainsi que le respect et l'entretien de ces lieux.

Encore perçu comme trop segmenté, comme sans vie en certains points, et n'assurant pas une sécurité et diversité dans les déplacements, le secteur de Saint-Jean / Charmilles fait cependant l'objet de projets dont les options tendent notamment à assurer un quartier amélioré en terme de déplacements. Il est également le chantier de projets d'aménagement et d'urbanisme plus vastes (intégrés à l'échelle de la Ville) allant dans le sens recherché au sein du quartier.



## Des aménagements de la place publique

Des lieux publics de vie et de détente : des espaces communs récréatifs et de repos de qualité.

### « Mini scénario »

Suivant l'idée de la collaboration de tous à l'aménagement de la place publique ... :

*Il y a quelques semaines, la ville a lancé un concours d'idées auprès des habitants du quartier pour l'aménagement de certains lieux publics identifiés d'après le repérage des « villages de Saint-Jean / Charmilles » (cf. projet « les villages de Saint-Jean / Charmilles »).*

*De plus ; les rues de Saint-Jean, de Charmilles, de Lyon, du Contrat Social, de la Concorde, et des Délices, viennent de subir quelques changements. Ces rues traversant quelques villages repérés de Saint-Jean / Charmilles connaissent une nouvelle activité depuis une semaine. La ville est en pleine action dans la plantation d'arbres aux abords de ces rues. Mais ce n'est pas tout, dans cette nouvelle installation qui dit arbre, dit banc. Ainsi les personnes âgées, les personnes encombrées ou qui ont un peu de mal à faire de longues distances à pied sans avoir besoin de se reposer, ont maintenant de quoi faire des petites haltes. Sortir faire ses courses ou se promener devient moins compliqué. C'est même agréable l'été de pouvoir s'arrêter à l'ombre d'un arbre. De plus il n'est pas rare que des rencontres se fassent. Pour ses déplacements, Mme X, 76 ans passe devant une nouvelle place où une nouvelle aire de jeux pour les enfants a été installée. Hier des mamans avaient organisé un goûter collectif. C'était sympa. Mme X et sa jeune voisine qui profitaient en face, des nouveaux bancs, ont été invitées à y participer. La jeune voisine, elle, revenait d'une longue promenade / footing sur les bords du Rhône qui viennent d'être réaménagés. Il est à noter que ce résultat est le fruit d'un grand travail collectif suivant les orientations du projet « les villages de Saint-Jean / Charmilles », à savoir un fort investissement de la population, du milieu associatif pour une re dynamisation du secteur et plus particulièrement de certains sous-secteurs. Ces deux projets très complémentaires se sont servis l'un l'autre : l'urbain au service du social prends ici tout son sens.*

### Contexte

Les domaines impliqués dans l'aménagement et l'entretien de l'espace public (de vie et de détente) sont très diversifiés : les espaces verts, la salubrité, l'activité du quartier, les voies de circulation (ce dernier point est développé dans le projet « déplacements sécurisés »).

Globalement, le quartier est perçu comme agréable en terme d'espaces verts. Cependant ceux-ci pourraient être encore développés mais sous des formes différentes : avec une meilleure répartition de ces espaces dans le cheminement du quartier, et qu'ils soient mieux entretenus. Le secteur de Saint-Jean / Charmilles est aussi un « patchwork » de quartiers, déséquilibré dans ses activités communautaires (surtout entre le « vieux Saint-Jean » et les autres quartiers). Des zones sont considérées comme isolées. A ce niveau, la problématique suscite plusieurs défis à relever : des défis devant permettre par des aménagements urbains de créer une identification et une appropriation plus forte du secteur.

A ce jour, des éléments d'aménagements correspondent déjà aux attentes des habitants. En plus des espaces verts existants et appréciés, le projet du Parc Hentsch va dans le sens de « verdir » le secteur et de le rendre plus attrayant. Ce projet de parc (ancien stade des Charmilles) se situe dans une zone légèrement en dehors du centre d'activité et d'attraction du secteur. Son exécution est déjà une piste pour l'amélioration de la vie à Saint-Jean / Charmilles d'après les orientations données par les habitants. En lien avec cette perspective d'espaces verts, un autre projet, plus global (pensé et conçu à l'échelle de la ville et au-delà), concerne aussi le secteur de Saint-Jean / Charmilles : le projet de couloir de verdure Châtelaine – Montbrillant. Le PLQ<sup>45</sup> de la rue de Saint-

### ***Des aménagements de la place publique***



Jean est aussi un projet qui comporte l'aménagement d'un parc public arborisé induisant plus de mixité entre le bâti et la végétation.

Une politique générale tend à initier et soutenir ce type d'orientation. Les éléments issus des consultations et ateliers de scénarios sont autant de compléments de réflexion à intégrer dans les projets d'aménagement en cours et futurs.

### **Objectifs**

- Des espaces communs de vie et de détente répartis sur l'ensemble du secteur qui permettent une identification et une appropriation.
  - Améliorer la qualité de l'espace public ;
  - une meilleure « mixité entre le bâti, les rues et la végétation »
  - Aller contre la « ghettoïsation » de tout type.
  - (Re)créer du lien social, retrouver une vie communautaire ;
  - Traitement équitable des espaces collectifs.

### **Agencements des activités**

Pour une approche efficace du territoire (intégré à la ville et au-delà) l'ensemble des domaines (aménagement des places publiques, cheminements, et activités) doivent être pensés en lien les uns avec les autres pour une meilleure cohérence, soit :

- Développer une approche concertée, faire collaborer divers acteurs (population, acteurs de l'aménagement urbain, acteurs de la vie socioculturelle ...)
- Identifier les quartiers « sympatiques » où l'on pourrait faire des « places de village » (urbain).
- Donner une âme et développer une identité : habiller les places : mini marchés, étendre les terrasses (avec raison et attention bruit) ;
- Diversifier les aménagements (toilettes publiques, travaux artistiques, développement d'espaces multi-sports et d'espaces verts espacés, sécuriser le sentier des falaises ...).

### **Les partenaires potentiels**

- Institutions / administrations :
  - Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie (division de l'aménagement et des constructions, division de la voirie),
  - Département des affaires sociales, écoles et environnement (Service des espaces verts et de l'environnement, délégation à la jeunesse, service social),
  - Département des affaires culturelles,
  - Département des sports et sécurité,

<sup>45</sup> Plan Localisé de Quartier

- Agenda 21 communal et cantonal,
- DAEL<sup>46</sup>,
- Acteurs de terrain :
  - Consultation des habitants, associations d'habitants, associations de parents d'élèves, commerçants, régies, les agents des institutions et administrations mentionnées ci-dessus.

---

<sup>46</sup> Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement



**Compétences et responsabilités**

Proposer des actions d'aménagement localisées : initiatives publiques (Etat et Commune) et privées

Assurer les aménagements : initiatives publiques (Etat et Commune)

Politiques	ProfessionnellEs	HabitantEs
- Initier - Assurer les mandats administratifs (initier et soutenir les orientations) et la mise en cohérence des politiques - Attribuer les financements - Légitimer des acteurs (reconnaissance des partenaires)	<u>Institutions / administrations :</u> - Orienter des mandats : initier, approuver, soutenir. <u>Professionnels de terrain :</u> - Initier et mettre en œuvre : coordonner, gérer, évaluer	- Initier - Participer (organiser, gérer, évaluer)

**Propositions issues de l'ensemble de la démarche, allant dans le même sens :**

- Créer une piste « vita » (ou parcours santé) dans le secteur promenade sur les rives du Rhône et le secteur des « hauts de Saint-Jean en direction du pont » ;
- Utiliser les réseaux de petites rues longeant les voies pour créer un « couloir vert » entre Châtelaine et Montbrillant ;
- Améliorer l'espace public (fleurs, bancs, animations) pour réduire le sentiment d'insécurité ;
- Intervention sur le périmètre Voltaire – Galiffe (réhabilitation) ;
- Travaux artistiques (sculptures) sur les différentes places ;
- Bassins et fontaines à construire ;
- Planter plus d'arbres de manière espacée ;
- De plus petits espaces verts (un banc / un arbre) ; création de stations repos (bancs, sous les arbres par exemple) ;
- Des espaces verts plus denses, plus d'arbres et moins de coupures anarchiques, plus de grands arbres plantés, que l'entretien des arbres ne prévale pas sur le choix des plantations, des allées d'arbres entre les voies de circulation feraient plus d'ombre l'été (ex. rue de l'Encyclopédie),
- Une meilleure mixité entre le bâti, les rues et la végétation ;
- Augmenter le nombre de jardins familiaux (voir en diminuant les surfaces) ;
- Plus d'horloges extérieures ;
- Favoriser, encourager les lieux de socialisation chaleureux et suffisamment insonorisés (pour les voisins) ; Ex. petits commerces, petits bars, terrasses sympas comme les « tea-room » ;
- Que la décoration des rues pendant les fêtes ne se limite pas au centre ville, mais qu'elle se fasse aussi dans les quartiers périphériques, prévoir des sapins de Noël sur les places de notre quartier ;
- Sécuriser le sentier des falaises et le doter d'équipements de loisir / sportifs (lien pour la continuation Rhône- Arve) ;
- Des espaces publics multi-sports et aménagés ;
- Des toilettes publiques dans les parcs et dans les rues ;

- 
- Des infrastructures pour le tri sélectif ;
  - Un dispositif (sacs..) réparti plus régulièrement, ou créer des « carrés » pour chien (ex. Petit-Saconnex), éducation des maîtres, être plus sévère avec les personnes qui salissent les rues : amendes ;
  - Maintenir le bureau postal de la rue du Beulet (question de la distance acceptable) ;
  - Réouverture d'une succursale bancaire au centre du quartier (proximité des services d'utilité publique) ;
  - Des commerces de proximité (petits commerces) ;
  - Créer des lieux de silence (îlots de silence, églises, parcs ou autres bâtiments publics) ;
  - Création de centres thérapeutiques multidisciplinaires (soins naturels, médecine traditionnelle) ;
-



## Des déplacements sécurisés

### « Mini Scénario »

Depuis les nouveaux aménagements relatifs à la sécurité des déplacements, tout le monde s'y retrouve. Les petites et grandes voies de circulation ont été aménagées afin d'assurer à la fois plus de sécurité pour tous et permettre des liens plus aisés pour les « non-automobilistes ». Les aménagements, notamment aux abords des écoles, ont permis de renforcer la sécurité des enfants et de leurs parents. Les personnes à mobilité réduite (fauteuils roulants, « déambulateurs ») peuvent enfin traverser les rues sans soucis : les abaissements au niveau des trottoirs sont suffisamment bas, indiqués et visibles, et le temps des feux pour piétons est revu à la hausse.

De plus, les trottoirs élargis permettent à tous de se déplacer aisément (rollers, piétons, familles avec poussettes, personnes en fauteuil). Les vélos eux ont accès à de nouvelles pistes cyclables qui permettent entre autre d'accéder en toute sécurité d'un village de Saint-Jean / Charmilles à un autre. Il n'est pas nécessaire de prendre les grandes voies de circulation qui restent nécessaires. Elles ont cependant fait l'objet d'aménagements afin de diminuer la vitesse et par extension le bruit et le sentiment d'insécurité.

### Contexte

Les voies de déplacements ne sont pas étrangères à la problématique de la qualité de l'espace de vie, de la place publique. Elles doivent être intégrées dans l'approche sur les aménagements des espaces publics qu'elles influencent comme elles influencent les rapports sociaux.

Globalement, la logique de la circulation est perçue assez négativement et concerne l'ensemble des modes de déplacement (transports individuels et collectifs, motorisés ou non). Les grands points de réflexion se concentrent autour des transports en commun, du stationnement et de la sécurité des déplacements.

La vision tend au partage des voies de déplacement entre les différents usagers avec une valorisation des « modes doux » pour notamment des déplacements plus sûrs. La sécurité des déplacements est un thème largement développé dans le secteur de Saint-Jean / Charmilles. Plusieurs projets impulsés par les habitants sont à l'étude :

- Etude de circulation et d'aménagement dans le quartier de Saint-Jean Service d'Aménagement Urbain et d'Eclairage Public – SAUEP) : périmètre de l'avenue Aïre, rue des Charmilles, rue Saint-Jean, le Rhône et chemin du Nant-Cayla.
- Etude de circulation et d'aménagement secteur Rod-Soret-Soubeyran
- Etude pour l'amélioration de la sécurité des déplacements quartier de la Concorde
- Présentation aux habitants d'un projet d'aménagement des déplacements du périmètre Voltaire / Galiffe
- Etc.

### Objectifs

- Développer et assurer des axes de mobilité sécurisés et diversifiés (pour tous).
- Améliorer la continuité des cheminements pour les déplacements « doux » (connexion entre les villages de Saint-Jean / Charmilles »)
- Améliorer les transports publics

## Agencement des activités

- Faire connaître les projets de sécurisation des déplacements en cours.
- Relier les « places de village » par des voies favorisant la mobilité douce.
- Collaborer avec les différents acteurs de la vie locale et de l'aménagement urbain et des transports.

## Des déplacements sécurisés



### Partenaires potentiels

- OTC<sup>47</sup> ;
- Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie
- Fondation des parkings ;
- TPG.

### Compétences et responsabilités

Proposer des actions d'aménagements sécurisés : initiatives publiques (Etat et Commune) et privées

Assurer les aménagements : initiatives publiques (Etat et Commune)

Politiques	ProfessionnellEs	HabitantEs
- Initier - Assurer les mandats administratifs (initier et soutenir les orientations) et la mise en cohérence des politiques - Attribuer les financements - Légitimer des acteurs (reconnaissance des partenaires)	<u>Institutions / administrations :</u> - Orienter des mandats : initier, approuver, soutenir. <u>Professionnels de terrain :</u> - Initier et mettre en œuvre : coordonner, gérer, évaluer	- Initier - Participer (organiser, gérer, évaluer)

## Propositions issues de l'ensemble de la démarche, allant dans le même sens<sup>48</sup> :

### Modes et voies de déplacement

- **Villages piétons reliés : créer des axes à mobilité douce pour les lier entre eux ; priorité aux piétons sans exclure les autres mobilités**<sup>49</sup>;
- **Covoiturage ou auto-partage ;**
- Enlever des voies à la circulation des voitures, faire des voies bus / vélo, élargir les trottoirs (ex. rue de Lyon). Créer un niveau de parking sous les axes routiers (= libérer les axes pour la circulation, cyclistes, piétons). Limiter la vitesse (= moins de bruit) sur les grands axes. Réaménagement des grands axes (Saint-Jean, Aïre, Charmilles, Lyon) : redistribution de l'espace en faveur des piétons, cyclistes ;
- Libérer les trottoirs des deux roues ;
- Améliorer les dispositifs d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (chaises roulantes, poussettes, personnes avec cannes ou béquilles) : nivellement des trottoirs, qualité des revêtements de sol extérieurs (ex. passages piétons), continuité des cheminements, suppression des obstacles. Garantie de l'accès à tous les équipements et bâtiments publics : modification de la hauteur et de la maniabilité de

<sup>47</sup> Office des transports et de la circulation

<sup>48</sup> Les propositions en « gras » sont issues du classement de 20 propositions sélectionnées pendant l'atelier de scénarios.

<sup>49</sup> Les propositions en « gras soulignées » sont celles (5 sur les 20) retenues et développées pendant l'atelier de scénarios.

tous les automates (bancomats, distributeurs de ticket TPG, téléphones publics, automates de parkings publics) ;

- Développer les transports publics (bus, tram) : augmenter la fréquence (heures de pointe), temps de parcours réduit (+feux ?) ;
- Etablir une liste de propositions concrètes pour les TPG (groupe habitants / TPG ?) ;
- A terme, réduire les prix des TPG, RER (gratuité) ;
- Horaires TPG : améliorer les fréquences le soir, élargir les horaires ;
- Voir avec les TPG pour une meilleure fréquence des bus 7, 27, 6 et 19 ;
- Remise en service (ex. ligne 27) et fréquence sur le centre (hyper) ;
- Campagne de civilité pour les transports publics (laisser les places assises aux aînés) ;
- **Faire du RER une liaison inter-quartiers, avec une gare à Saint-Jean (Contrat Social).**

### **Des déplacements sécurisés**



### **Stationnement**

- **Créer un parking sous les bâtiments ou à l'entrée de Saint-Jean pour les habitants de façon à libérer les places de parc ; externaliser le stationnement afin de récupérer l'espace pour des lieux de rencontre (équipements de proximité, « jardins de poche »...) ;**
- **Stationnement pour les gens qui viennent en visite : créer une carte visiteurs achetée par l'habitant avec un crédit temps ;**
- Installer des péages à l'extérieur de la ville (ex. Londres) ;
- **Faire plus de parking P+R et gratuité des TPG ;**
- Réaliser un inventaire des places de parking souterrain disponibles puis étudier la possibilité de rendre la rue aux habitants (suppression des places en surface) ;
- Favoriser les parkings souterrains (enlever des parkings en surface) : Demander aux régies pour une meilleure utilisation des parkings souterrains.



## Un logement adapté

### « Mini scénario »

*Au vu des difficultés d'accès au logement, de l'augmentation des demandes de logements subventionnés, ceux-ci se développent et les délais de « retour » au marché libre sont revus à la hausse. Les familles nombreuses, et/ou avec des revenus modestes et qui ne peuvent accéder à des logements au prix du marché courant, ont enfin accès à ces logements. L'offre de ce type de logement tend à rejoindre la demande.*

*Par une politique adaptée, les quelques logements et locaux vacants sont « récupérés », rénovés et remis dans le circuit dans la mesure du possible sur le marché du logement subventionné. Un autre mode de logement se développe également, ce sont les coopératives. Des bâtiments non occupés sont rachetés et gérés en mode associatif par les habitants eux-mêmes.*

### Contexte

Les points issus de la démarche mettent en lumière deux éléments phares. Au-delà de l'état, l'aspect physique des logements, c'est aussi et surtout l'accès au logement qui pose problème. Ce dernier point n'est pas un problème spécifique au secteur et est l'objet de déjà bien des réflexions et interrogations. Le problème de l'accès au logement à Genève est récurrent depuis quelques années et ne semble pas trouver de réelle solution à ce jour. Pour être traité, le dossier du logement implique notamment le canton, les régions, les propriétaires et les locataires avec l'application de la loi générale sur le logement et la protection des locataires ainsi que celle sur les démolitions, transformations et rénovations (LDTR) et les enjeux sous-jacents<sup>50</sup>. De plus, au niveau du DAEL, la direction de l'office cantonal du logement anime un observatoire du logement qui regroupe différents services de l'administration. Cet observatoire qui réunit les principaux acteurs de l'immobilier genevois (promoteurs, constructeurs, association de défense des locataires, régisseurs, représentants de la Ville de Genève et de différentes caisses de pensions...) traite des dossiers tels que l'étude de la demande de logement, les déclassements envisagés ainsi que l'évolution de la population.

### Objectifs

- Assurer l'accès à un logement adapté à chaque situation

### Agencements des activités

Mettre en concordance : la situation du terrain donné (Saint-Jean / Charmilles) ; le bilan des groupes de travail de l'observatoire du logement (DAEL) et les lois sur le logement et la protection des locataires, et sur les démolitions, transformations et rénovation (LDTR).

### Les partenaires potentiels

- Institutions / administrations :
  - Administrations communale et cantonale

<sup>50</sup> Voir l'évaluation du rapport d'évaluation mené par la commission externe d'évaluation des politiques publiques sur l'impact de la LDTR. Rapport publié en décembre 2003.

- DAEL ( Office cantonal du logement)
- Acteurs de terrain :
  - Régies,
  - Habitants (propriétaires et locataires),
  - Les agents des institutions et administrations mentionnées ci-dessus.

### **Un logement adapté**



### **Compétences et responsabilités**

Initiatives publiques (Etat et Commune) et privées

Politiques	ProfessionnelLEs	HabitantEs
- Initier - Assurer les mandats administratifs (initier et soutenir les orientations) et la mise en cohérence des politiques - Attribuer les financements - Légitimer des acteurs (reconnaissance des partenaires)	<u>Institutions / administrations :</u> - Orienter des mandats : initier, approuver, soutenir. <u>Professionnels de terrain :</u> - Initier et mettre en œuvre : coordonner, gérer, évaluer	- Initier - Participer (organiser, gérer, évaluer)

### **Propositions issues de l'ensemble de la démarche, allant dans le même sens :**

- Recenser le parc immobilier public et privé sur l'état des enveloppes du bâti ;
- Obliger la rénovation de certains immeubles (Il y a des logements dans des états honteux) ;
- Pour une politique des régies plus transparente : meilleure répartition des logements en fonction du nombre de personnes qui les occupent ;
- Construire de plus grands appartements ;
- Plus de logements sociaux, et plus de coopératives ;
- Transformation des surfaces de bureau non occupées en logement ;
- Création d'une fondation pour le logement mixte (qui remplacerait la fondation HLM) afin de lutter contre les ghettos socio-économiques. Aide de l'Etat à la personne.

Annexe 4 : Analyse des questionnaires d'évaluation des ateliers de scénarios  
Ateliers de scénarios des quartiers des Champs-Fréchets et de Saint-Jean / Charmilles – mars 2004

**Base de l'évaluation**

<b>Meyrin : les Champs-Fréchets</b>	<b>Ville de Genève : Saint-Jean / Charmilles</b>
Aux Champs-Fréchets, sur 34 questionnaires distribués, 30 ont été rendus, c'est-à-dire <b>un taux de réponse de 88%</b> .	A St-Jean sur 28 distribués, 24 ont été rendus c'est-à-dire <b>un taux de réponse de 86%</b> .

**Taille de l'échantillon**

Pour cette étape 3 (Ateliers de scénarios),

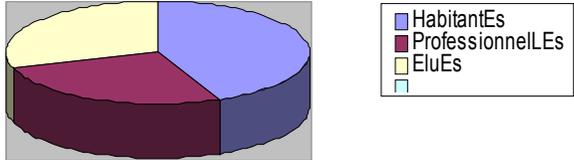
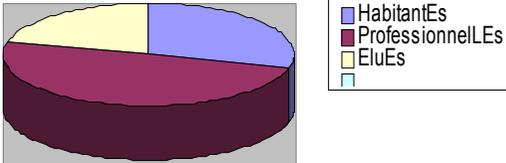
30 personnes ont effectivement participé aux Champs-Fréchets, dont 13 habitants.	28 ont effectivement participé à St-Jean / Charmilles, dont 9 habitants.
--	--

Pour l'étape 2 (Consultation),

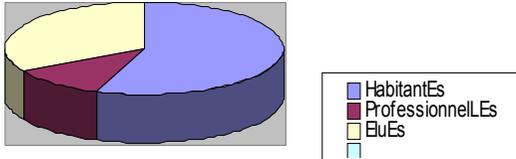
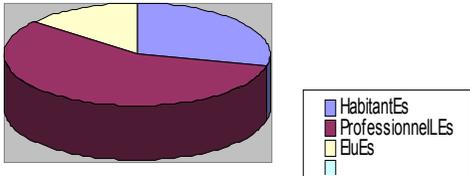
66 personnes ont effectivement participé aux Champs-Fréchets.	35 ont effectivement participé à St-Jean / Charmilles.
---	--

👁 Ces chiffres peuvent paraître peu élevés, mais comme il l'a été noté à plusieurs reprises, la méthode utilisée - les ateliers de scénarios - n'a pas besoin d'un échantillon plus grand pour être pertinente. Par ailleurs, il faut également spécifier que les approches qualitatives et se basant essentiellement sur les sciences sociales ne sont pas toujours reconnues à juste titre dans la valeur ajoutée qu'elles apportent.

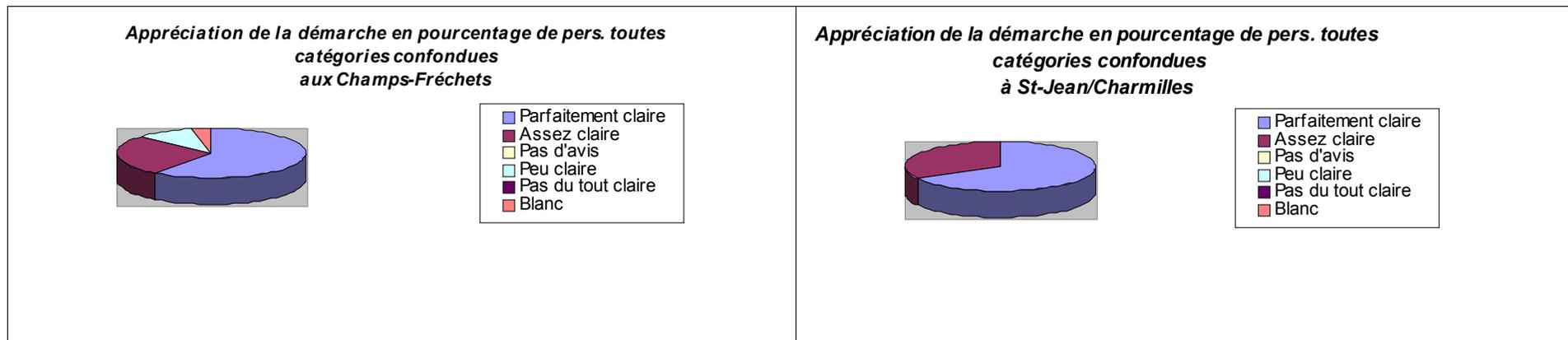
## Appartenance aux groupes (habitants, professionnels, élus)

<p><b>Questionnaires rendus par catégorie aux Champs-Fréchets</b></p> 	<p><b>Questionnaires rendus par catégorie St-Jean/Charmilles</b></p> 
<p>A Meyrin, les participants du groupe « habitants » étaient les plus nombreux. Ce sont aussi eux qui ont rendu le plus de questionnaires.</p>	<p>Une prépondérance des professionnels est observable en Ville de Genève. Ce sont également eux qui ont rendu le plus de questionnaires.</p>

## Participation à une démarche participative

<p>Aux Champs-Fréchets, 30% des personnes n'avaient jamais participé à une démarche participative.</p>	<p>A St-Jean / Charmilles, 29% des personnes n'avaient jamais participé à une démarche participative.</p>
<p><i>Pourcentage de pers. par catégorie n'ayant jamais participé à une démarche participative aux Champs-Fréchets</i></p> 	<p><i>Pourcentage de pers. par catégorie n'ayant jamais participé à une démarche participative à St-Jean/Charmilles</i></p> 
<p>Une forte proportion d'habitants n'a jamais participé.</p>	<p>Une forte proportion de professionnels n'a jamais participé.</p>

## Appréciation de la démarche « ateliers de scénarios » et animation



### Les coups de gueule !

Comme dans toutes les évaluations, il y a des commentaires « coups de gueule »... Mais dans l'exercice des Champs-Fréchets, un seul apparaît « L'enquête préalable auprès des habitants a été insuffisante. Elle a débouché sur une participation minoritaire des habitants. Sont-ils représentatifs du quartier ? NON. Ils ne représentent qu'eux-mêmes. Le débat en est dès lors faussé » et un autre à Saint-Jean / Charmilles, plus proche de la dérision cynique et ironique « Heureusement que les journées de mars sont pluvieuses ».

### Les difficultés

Un professionnel mentionne la difficulté de « reformulation à des moments-clés ».

La politisation de certaines questions et les risques de cannibalisation des temps de discussion n'ont pas échappé aux participants... et particulièrement aux éluEs.

### Les grands absents et les trop présents

Un absent majeur : les jeunes de même que les professionnels qui y sont rattachés de près ou de loin. « J'aurais aimé que des jeunes soient associés à ces ateliers », « Surprise de ne pas voir de représentants de l'école primaire et des jeunes ». Ces remarques font écho à la préoccupation de toutes les démarches participatives (toutes méthodes confondues) : comment faire participer les jeunes à la vie de la cité ? Pour palier ce manque identifié *a priori*, les jeunes ont été consultés lors de la deuxième étape, celle de la consultation (9 jeunes ont participé à l'étape 2 pour le quartier de Saint-Jean / Charmilles et 22 jeunes et enfants pour les Champs-Fréchets). Leurs préoccupations ont été reprises, mais il est clair qu'ils n'ont pas été visibles lors des ateliers, ce qui induit cette perception des participants. Il reste néanmoins vrai qu'il conviendrait de réfléchir à des méthodes de participation qui puissent « mixer » les générations en un seul moment et en seul lieu.

La question de la présence trop marquée des professionnels a été soulignée : « la présence des professionnels le vendredi n'était pas nécessaire, tout comme le samedi matin », « les décideurs (professionnels et élus) devraient être moins présents et n'apporter que des réponses aux préoccupations des habitants sans faire de propositions », « les professionnels ont été trop présents... peut-être... les faire participer à des groupes dont les projets font appel à leurs compétences de manière à mieux définir le possible et les délais de réalisation ».

### **Représentativité**

La problématique de la représentativité a été abordée pour les deux quartiers. Aux Champs-Frêchets, une « Mauvaise représentativité de la population : il manque jeunes, commerçants, artisans » et une « insuffisance d'habitants, trop de professionnels, trop d'influence des politiques » est relevée par unE éluE. En Ville de Genève, c'est un manque d'habitants qui a été relevé par un professionnel « Impression peu agréable de voir beaucoup de technocrates s'agiter autour d'une poignée d'habitants ».

*☞ Il est intéressant de noter cette perception de déséquilibre entre habitantEs, professionnellEs et éluEs présents alors que le nombre de participantEs était équivalent dans les trois catégories. Par ailleurs, il faut signaler que la Fédération des commerçants genevois a été invitée pour le quartier de Saint-Jean / Charmilles, mais n'est pas venue. Quant aux Champs-Frêchets, les consultations de l'étape 2 n'ont pas mis en lumière de problématique particulière avec les commerçants, raison pour laquelle ils n'ont pas été présents pendant les ateliers. Toutefois ils ont été informés du projet puisque c'est notamment eux qui ont hébergé certaines urnes pour les inscriptions aux consultations (étape 2).*

Deux commentaires sur « les territoires choisis » : « je trouve que cela aurait été mieux appliqué pour Meyrin la cité que pour un quartier qui ne représente qu'une partie des problèmes généraux » et, pour la Ville de Genève, « était-ce le bon quartier ? ».

### **Les succès**

De manière générale dans les deux quartiers, les participants ont largement apprécié la démarche et la qualité de l'animation. Il faut souligner que quantitativement parlant, il y a plus d'appréciations positives envers la méthode que de critiques négatives et destructives.

C'est plus spécifiquement les habitantEs et les éluEs qui se montrent les plus élogieux : « Merci pour cette organisation exemplaire », « Impressionnée par la patience des animateurs face à des intervenants ne pouvant maîtriser leurs besoins de commentaires souvent trop longs », « Je suis impressionnée par le professionnalisme dans la mise en pratique de cet atelier de scénarios », « Merci de l'engagement et conviction ».

Il est notamment noté l'intérêt de « l'interaction entre les différentes populations ».

De manière générale, les participants ont apprécié la qualité de l'animateur et la clarté avec laquelle il a explicité le déroulement des ateliers « l'animateur nous a bien fait comprendre les thèmes des scénarios ».

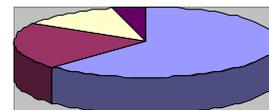
## Temps

### Appréciation du temps à disposition aux Champs-Fréchets



■ Adapté  
■ Trop court  
■ Trop long  
■ Pas d'avis  
■ Blanc

### Appréciation du temps à disposition à Saint-Jean/Charmilles

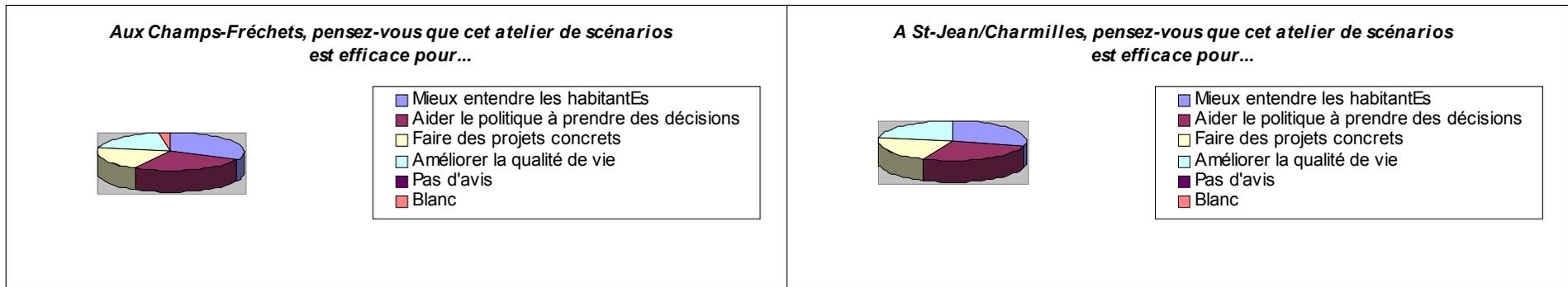


■ Adapté  
■ Trop court  
■ Trop long  
■ Pas d'avis  
■ Blanc

De manière générale, le temps à disposition a été adapté aux attentes des participants. Malgré une appréciation « adaptée », quelques bémols ont été soulevés : pour Champs-Fréchets les pauses ont été trop courtes, « ce sont des moments d'échanges précieux ». A Saint-Jean, l'exercice est exigeant (2 jours), sur le week-end (pas idéal), un peu trop tôt le samedi matin. Un manque de temps pour l'approfondissement de certains points, pour le débat et la formulation a été noté dans les deux quartiers.

## Les ateliers de scénarios utiles ?

Un des objectifs de ce projet était de sentir comment les ateliers de scénarios étaient perçus afin de voir si de « tels outils à la décision » étaient adaptés et répondaient à quelques attentes et besoins.



Il n'est pas possible de dégager de réelle tendance à partir des résultats observés (liés à l'échantillon restreint), mais il est possible de constater une légère inclinaison des participants vers l'atelier de scénarios comme un outil « visant à mieux entendre les habitantEs ». Ce sentiment est partagé par les trois catégories d'acteurs.

En restant prudent dans l'interprétation, il est possible de prendre quelques chiffres pouvant apparaître comme des cas déviants. Aux Champs-Fréchets, les professionnels semblent être moins convaincus que les ateliers pourront « aider les politiques à prendre les décisions » et pourront « améliorer la qualité de vie », comme les éluEs. Ces derniers sont également légèrement moins convaincus que ces ateliers déboucheront sur des « projets concrets ». A Saint-Jean / Charmilles, l'appréciation est identique à celle des Champs-Fréchets.

👁 *Il est clair que les évaluations faites par les participants sont riches et permettent de réfléchir à des actions correctives si une autre expérience de ce genre devait avoir lieu avec la même méthode. Une évaluation plus détaillée sera faite par la suite, mais il est déjà possible de dégager quelques grandes lignes :...*

### Les attentes pour la suite...

Ce que les participants, en particulier les habitantEs, attendent le plus est, bien entendu, **un suivi et une intégration des préoccupations par le politique** : « j'espère que tout se réalisera », « à voir si le politique tiendra compte de notre ou nos soucis ». Comme pour confirmer le sentiment ressenti d'un risque d'épuisement et de doutes de la part des habitants, il est demandé une certaine **mise en cohérence avec d'autres démarches** : « Merci de tenir compte des résultats des expériences participatives ayant déjà eu lieu dans le quartier ».

**La mise en œuvre des actions proposées et la prise en compte des idées dans la conception de politiques publiques sont les clés de réussite d'un "empouvoirement" des populations et de renforcement réel de leurs capacités** ce qui se vérifie dans le commentaire suivant d'un professionnel : « Il me semble important de faire quelque chose, de sorte que ces habitants se sentent investis, voient bien combien leur avis et leur dynamisme sont importants pour tout changement ».

De manière commune et c'est encourageant, **une large partie des participants ne voient pas ces ateliers de scénarios comme une fin en soi, mais comme le départ de quelque chose « appelé à évoluer et finalement, peut-être rentré dans les mœurs »**. De la même manière, si de tels « ateliers ne font que susciter des espoirs qui seront déçus par la suite, le bilan sera négatif. Si au contraire, ils sont le début de projets qui vont se réaliser, alors ils auront été un succès ».

## Annexe 5 : Liste des présentations orales du projet

DATE	CONTEXTE	INTERVENANT
21 nov. 2002	Formation continue BENEFR1	equiterre
23 janv. 2003	5 <sup>ème</sup> Congrès national PSS à St-Gall	equiterre
27 janv. 2003	Commission A21 du Conseil municipal de la VdG	DGS, equiterre, FdD, VdG
3 sept. 2003	Rencontres des collaborateurs du Service de santé de la jeunesse	equiterre
26 sept. 2003	COORD 21	VdG
Nov. 2003	Congrès mondial d'ICLEI (International Council for Local Environmental Initiatives) à Athènes	VdG
4 nov. 2003	Emission mensuelle d'equiterre sur Radio Cité	equiterre, FdD, Pascal Thébault <sup>51</sup>
14 nov. 2003	Journées nationales sur le développement durable – sur invitation de l'office fédéral du développement territorial	equiterre
10 déc. 2003	Cours pratique dans le cadre d'un post-grade en santé communautaire de l'Ecole du Bon-Secours (HES-S2)	equiterre, FdD
22 janv. 2004	Collaboration DGS-DGCASS	DGS
30 janvier 2004	6 <sup>ème</sup> conférence – Présentation d'un projet reprenant le modèle de ce projet	PSS
5 fév. 2004	Certificat de santé communautaire de l'Institut de médecine sociale et préventive (IMSP)	equiterre
10 mars 2004	Formation continue sur le développement durable pour des enseignants genevois du cycle / DIP	equiterre
19 mars 2004	COORD 21	VdG
18 mai 2004	Collaborateurs CASS de Meyrin et de Saint-Jean – sur invitation de la DGCASS	DGS
27 mai 2004	Commission cantonale de l'aide à domicile – sur invitation de la DGCASS	DGS, equiterre
10 juin 2004	Réseau Villes-santé – réunion du volet Villes-santé de l'Agenda 21 cantonal	DGS
15 juin 2004	Commission consultative des programmes de prévention et de promotion de la santé DGS	DGS, FdD

### Présentations intégrées et faisant partie de la planification du projet :

- 1 présentation par commune aux magistrats porteurs du projet ;
- 2 rencontres avec l'ensemble des magistrats porteurs du projet et Promotion Santé Suisse ;
- 2 présentations devant la Commission de l'action sociale de la Commune de Meyrin ;
- 1 présentation devant la Commission de l'environnement de la Commune de Meyrin.

<sup>51</sup> Conseiller méthodologique du projet.

## Annexe 6 : Liste d'articles de presse et autres communications du projet

**TOTAL : 23 articles, 8 mentions sur des sites, 1 émission radio**

<b>ETAPE 1 : 14 articles et 3 mentions sur des sites</b>		
<b>COMMUNICATION ISSUE...</b>	<b>NB ART.</b>	<b>SUPPORTS</b>
d'une stratégie volontaire des partenaires (Conférence de presse et contacts avec des journalistes)	<b>4</b>	2x <i>Courrier Entreprise Repère social</i>
d'une publication des partenaires	<b>9</b>	www.geneve.ch/social www.healthproject.ch www.promotionsante.ch <i>Focus</i> n°13 <i>equiterre info</i> n°1/03 Revue municipale <i>Vivre à Genève</i> Brochure <i>A21 Canton de Genève : de l'idée à l'action</i> 2x revue municipale <i>Meyrin Ensemble</i>
d'une collaboration avec des acteurs-clés	<b>2</b>	Journal et site de la Maison de Quartier de Saint-Jean
Autres	<b>2</b>	2x <i>Courrier</i> (mentions du projet)
<b>ETAPE 2 : 3 articles, 3 mentions sur des sites et 1 émission radio</b>		
d'une stratégie volontaire des partenaires (aucune)	-	
d'une publication des partenaires	<b>5</b>	www.ville-ge.ch/agenda21 Radio Cité 2x revue municipale <i>Meyrin Ensemble</i> www.meyrin.ch
d'une collaboration avec des acteurs-clés	-	
Autres	<b>2</b>	www.ademe.fr Journal <i>Nouvelles du Petit-Saconnex</i>
<b>ETAPE 3 : 3 articles</b>		
d'une stratégie volontaire des partenaires (aucune)	-	-
d'une publication des partenaires	<b>2</b>	Rapport d'activités 2003 d' <i>equiterre</i>
d'une collaboration avec des acteurs-clés	-	-
Autres	<b>1</b>	Journal romand des Verts <i>Le bulletin vert</i>

**ETAPE 4 : 3 articles, 2 mentions sur des sites**

d'une stratégie volontaire des partenaires (aucune)	-	-
d'une publication des partenaires	<b>2</b>	Revue municipale <i>Meyrin Ensemble</i> Site de la Commune de Meyrin ( <a href="http://www.meyrin.ch">www.meyrin.ch</a> ) Journal <i>Ensemble</i> du CASS
d'une collaboration avec des acteurs-clés	<b>3</b>	Journal et site de la Maison de quartier de Saint-Jean ( <a href="http://www.mqsj.ch">www.mqsj.ch</a> , Journal <i>Quartier libre</i> ) Journal <i>Nouvelles du Petit-Saconnex</i>
Autres	<b>1</b>	Journal des Verts de Meyrin-Cointrin <i>La feuille verte</i>